

TIZI-OUZOU

Les diplômés d'études supérieures veulent leur statut

BOUMERDÈS

DEUX TERRORISTES ÉLIMINÉS À KEDDARA

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1260 Mercredi 4 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EN PRÉVISION DU MATCH FACE À LA ZAMBIE

L'EN olympique de football en stage en Afrique du Sud

RÉFORMES POLITIQUES

L'Alliance applaudit



L'opposition sceptique



LFC 2011

Hausse des dépenses publiques



- LES MÉDECINS RÉSIDENTS MAINTIENNENT LA PRESSION -



Sit-in aujourd'hui devant la Présidence >>> Page 4

- AU 1^{ER} TRIMESTRE 2011 -



Plus de 10 tonnes de kif saisies dans le Sud-Ouest >>> Page 4

- TRAQUE DE BEN LADEN -



Le Pakistan insiste sur sa «collaboration» avec les États-Unis >>> Page 10

Repères

1.520

signatures, dont celles d'intellectuels français, ont été collectées en trois jours suite à un appel lancé pour la création d'un Etat palestinien.

17

personnes ont trouvé la mort et 205 autres ont été blessées dans 65 accidents de la route survenus entre le 30 avril et le 1^{er} mai à travers les différentes régions du pays, selon un bilan des services de la Gendarmerie nationale.

6.500

logements promotionnels aidés sera réalisé à Oran dans le cadre de cette nouvelle formule d'accès au logement, a annoncé le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

L'Algérie avant tout !



Cheb Mami, la star du raï a été sollicité par plusieurs pays dont ceux du Maghreb pour animer des mégaconcerts. Mais le prince Mami tient, par dessus tout, à se produire dans son pays d'abord. Une décision qu'il avait prise du reste dès sa sortie de prison où il avait émis le désir de se produire sur la terre qui l'a vu naître, celle de ses ancêtres. C'est alors que le rossignol du raï devrait, sauf imprévu, donner un gala mémorable durant la deuxième quinzaine du mois de juin à Alger qui sera suivi probablement par d'autres manifestations artistiques à l'ouest et à l'est du pays. Pour rappel, Cheb Mami est sorti de la prison de Melun, en France le 23 mars écoulé, où il était incarcéré depuis juillet 2009. Une sortie rendue possible grâce à la décision du juge d'application des peines de ce même tribunal qui a accepté le 16 mars sa demande de libération conditionnelle.

La météo fait des siennes chez Air Algérie

Le programme de vols de la compagnie nationale de transport aérien Air Algérie à destination et en provenance des régions du sud et l'est du pays est fortement perturbé par les mauvaises conditions météorologiques, a indiqué mardi la compagnie dans un communiqué. La compagnie recommande à ses clients qui prévoient de voyager ce mardi 3 mai "de reporter, s'ils le peuvent, leur déplacement, les assurant de la mise en place de vols de rattrapages" dès que possible. La compagnie "ne manquera pas de déployer toutes les ressources humaines et matérielles pour la mise en place de (ces vols)", rassure-t-on de même source. Les journées des 1^{er} et 2 mai "ont été marquées par des retards plus ou moins importants et des annulations", indique le communiqué.



Les 40 minutes les plus longues d'Obama



Ce furent sans doute les 40 minutes les plus tendues de sa présidence. À l'issue d'une opération éclair, la radio grésille : « Geronimo-E KIA », Geronimo -nom de code pour désigner Ben Laden- enemy killed in action (ennemi tué en action).» Obama et ses conseillers, réunis dans la Situation room de la Maison Blanche, peuvent respirer. Le succès de la mission était pourtant loin d'être assuré. Après des années passées à identifier le fameux «coursier» de Ben Laden, puis des mois de contre-espionnage pour accumuler le maximum d'informations sur la résidence fortifiée d'Abbotabad, Obama a dû prendre la décision. Etre le «commander in chief». Sans avoir la certitude que l'ennemi public numéro 1 se trouvait bien sur place. Avec les risques d'un fiasco similaire à celui de l'intervention ratée lors de la crise des otages en Iran, en 1980.

La peine capitale en voie de disparition...



Plus de deux tiers des pays du monde ont abrogé la peine capitale de leur législation nationale et aucun pays arabe ou musulman ne figure parmi eux, a révélé la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'Homme (CNCPPDH). Dans une allocution du président de la CNCPPDH, Farouq Ksentini, lue lors d'une session de formation à ce sujet, a indiqué que plus de deux tiers des pays du monde ont abrogé la peine capitale dans les textes et les faits alors que d'autres pays l'ont annulée dans la pratique au moment où certains la maintiennent dans la législation et l'exécution. L'Algérie, a-t-il dit, a décidé depuis 1993 le gel de l'application de la peine capitale, considérant cela comme une "base pour renforcer les droits de l'Homme et un prélude" vers l'annulation de la peine capitale bien que des tribunaux criminels algériens prononcent à ce jour de telle condamnation par contumace pour la plulaprt. Les amendements introduits au code de procédure pénale en vue de son adaptation aux clauses des conventions et chartes internationales adoptées par l'Algérie "sont un pas réfléchi vers l'annulation de la peine capitale".

Un ordinateur en Lego !

Voilà une idée originale et surprenante qui va peut-être donner des envies de bricolage aux passionnés de Lego: celle de fabriquer soi-même son propre ordinateur grâce aux fameuses petites briques de couleurs ! C'est en tout cas ce qu'a réalisé cet informaticien bricoleur et adepte des Lego avec son ordinateur 100% fabriqué avec quelques pièces de plastiques astucieusement agencées ! Et pour rester aux normes, son propriétaire a vraiment pensé à tout en n'oubliant pas d'ajouter en plus des multiples trous laissant circuler l'air, ainsi qu'un ventilateur positionné sur le dessus permettant ainsi un meilleur refroidissement de la machine. Possédant une carte mère ASUS Mini-ITX, 8 Go de RAM, un graveur ainsi qu'un disque dur et les indispensables options que sont le Bluetooth et la connexion Wifi, cet ordinateur "made in Lego" est paré pour servir son utilisateur. À quand l'invention de la souris qui va avec ?

Dixit



Ban Ki-moon :

« La mort d'Oussama ben Laden constitue un tournant dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Les Nations unies condamnent dans les termes les plus forts le terrorisme sous toutes ses formes et quel que soit son bu (...) Les crimes d'Al-Qaïda touchent tous les continents, provoquant des tragédies humaines et la perte de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. »

RÉFORMES POLITIQUES

L'ALLIANCE APPLAUDIT, L'OPPOSITION SCEPTIQUE

Les précisions apportées par le Conseil des ministres du 2 mai ne semblent pas satisfaire les partis de l'opposition.

PAR LARBI GRAÏNE

Beaucoup pensaient que le fait que le chef de l'Etat ait confié à Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, la tâche de mener de larges consultations avec les partis politiques, les associations et les personnalités politiques, allait provoquer le dégel.

Il n'en est rien. Le Front des forces socialistes, par la voix de Nassim Sadeg, chargé de la communication au sein de ce parti, s'est contenté d'un « on n'a pas encore réagi, beaucoup de journalistes nous ont appelés, si on jugera utile de faire un communiqué, on le fera ». Dernièrement, Karim Tabou, le SG de ce parti, on se souvient, a plaidé sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale pour un « retour à la démocratie », tout en estimant que le problème ne résidait pas dans le changement de la Constitution. La réaction du Rassemblement pour la culture et la démocratie est plus virulente.

Ce parti n'y va pas avec le dos de la cuillère pour qualifier, dans un communiqué rendu public hier, « le conseil des ministres du 2 mai » de « provocation irresponsable et criminelle (sic) ».

« Le but de cette sortie est à la fois de masquer les divergences du sérail et de faire



diversion sur les tensions politiques et sociales qui constituent la réalité nationale d'aujourd'hui en donnant à penser que le chef de l'Etat est toujours valide, qu'il est installé dans la durée et qu'il faut compter avec les mêmes politiques pour le court et moyen terme » ajoute le communiqué. Autrement dit, le parti de Saïd Sadi s'en tient à son idée de demander le « départ du chef de l'Etat ». Du côté du Rassemblement national démocratique, on voit les choses autrement. Pour Miloud

Chorfi, porte-parole de ce parti, « la désignation d'Abdelkader Bensalah pour mener des rondes de discussion avec la classe politique s'explique par le capital expérience dont bénéficie l'homme et que personne ne peut nier » et d'ajouter : « Bensalah est aussi une personnalité nationale et également le 2^e personnage de l'Etat, il est donc le plus indiqué pour mener le dialogue avec toutes les parties et ce, sans aucun complexe. On va participer à ce dialogue et on va organiser des rencontres avec la population avant de nous y rendre ».

Pour sa part, Mohamed Boulahya, président d'El Islah, juge que « ce qui s'est passé en Tunisie et en Egypte devrait

dans le principe inciter les autorités à ouvrir un véritable dialogue avec la société afin d'aller vers la consécration de la démocratie » et d'ajouter que « l'initiative du chef de l'Etat pourrait être utile si elle s'ouvre à tous les partis politiques sans exception ».

De son côté, le Mouvement de la société pour la paix s'est dit « satisfait de ce nouveau pas vers les réformes escomptées », mais le parti de Bouguera Soltani « réitère son appel au président de la République de procéder lui-même à la réalisation des réformes et de les protéger de la dilution ».

L. G.

Abdelkader Bensalah conduira les consultations

PAR INES AMROUDE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a défini, lors du Conseil des ministres, les lignes directrices tant attendues pour les réformes politiques promises afin de consolider le caractère républicain et démocratique de l'Etat algérien.

Les clarifications introduites par le chef de l'Etat en prolongement des annonces contenues dans le discours qu'il avait adressé à la Nation le 15 avril dernier, constituent une véritable "feuille de route" à partir de laquelle seront menées les différentes consultations pour assurer la promotion des réformes projetées.

Conduites par l'actuel président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, ces consultations devraient déboucher sur une révision "profonde" de plusieurs lois organiques ainsi que sur un amendement de la Constitution, sans toucher aux valeurs nationales immuables et en y associant les partis politiques et les personnalités nationales.

Ces consultations seront le reflet "des vues et des propositions qui auront été démocratiquement exprimées par la majorité", a notamment souligné le Président Bouteflika. Pour répondre à des interrogations légitimes exprimées par la classe politique depuis son discours à la Nation, le chef de l'Etat a en outre arrêté le "timing" autour duquel devrait s'articuler l'élaboration et la finalisation des projets de loi "découlant des réformes" pour les

soumettre à l'Assemblée populaire nationale, "au plus tard" au début de sa prochaine session d'automne, généralement en septembre-octobre.

C'est ainsi que la révision de la Constitution devra intervenir finalement en fin de processus, soit après la révision des lois organiques et les élections législatives de 2012.

L'élaboration de ces nouvelles lois organiques portent sur le régime électoral, les partis politiques et la place de la femme dans les assemblées élues. Elles seront d'une "importance capitale", dès leur adoption par le Parlement car elles guideront tout le processus des prochaines élections législatives et locales, estiment les observateurs.

Une large consultation sera en outre consacrée au projet de révision de la Constitution avant d'être soumis, compte tenu de sa "profondeur", soit à "l'expression souveraine du peuple" à travers un referendum soit au vote du Parlement.

Cette consultation sera cependant soumise à un nouveau Parlement dont la composante issue des prochaines élections législatives devrait être représentative de "tous les grands partis politiques" du pays.

La refonte de ces différentes lois sera également accompagnée par de nouvelles réformes propres au monde de l'information. Elles s'articuleront autour des principes fondamentaux que sont le professionnalisme, l'éthique, la déontologie et la liberté d'expression.

I. A.

Sous la Plume

Un dialogue et des interrogations

PAR LARBI GRAÏNE

La décision du chef de l'Etat de confier la mission de mener des consultations avec les partis politiques et les personnalités nationales à Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation, a suscité des réactions mitigées. Les partis de l'opposition dont on connaît les positions radicales, à l'image du FFS et du RCD, campent toujours sur leurs positions. Ayant les yeux rivés sur ce qui se passe au Maghreb et au Moyen-Orient, ils jugent toute initiative qui ne prendrait pas en compte la dimension politique de la crise, comme une remédiation vouée à l'échec. En dépit des recompositions sociales qui la font mouvoir, la configuration politique, n'a pas changé d'un iota.

On a d'un côté les partis de la Coalition qui se montrent globalement satisfaits et de l'autre les partis de l'opposition, représentés ou non au Parlement qui font valoir leur traditionnel scepticisme à l'égard des intentions du pouvoir. On peut dès

lors se poser la question de savoir si les discussions avec les partis politiques pourront être fiables, si en fin de compte, il n'y aura que les partis de la Coalition qui répondront présents ?

En attendant de connaître la position du PT qui nous a habitués à des positions plus nuancées tout en restant dans son statut d'opposant, on peut inférer que les autorités auront fort à faire si elles veulent parvenir à des « réformes profondes » comme elles se sont engagées à le faire.

Le MSP ne le dit pas d'une manière explicite. Mais selon son communiqué publié hier il aurait préféré que ce soit le président de la République en personne qui conduise le dialogue avec les partis et les personnalités politiques.

On sait déjà que Ould Kablia, ministre de l'Intérieur s'est positionné dans ce débat en se prévalant comme l'homme à qui a échoué la mission de traduire dans les faits lesdites réformes, alors...



En dépit des recompositions sociales qui la font mouvoir, la configuration politique, n'a pas changé d'un iota.



BILAN DE LA GENDARMERIE NATIONALE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2011

Les agressions ont diminué de 75% à Alger

Une quinzaine d'affaires d'agressions à l'arme blanche et de vols par effraction ont été résolues, depuis le début de l'année, par les éléments de la Gendarmerie nationale de la compagnie de Zéralda, dans la capitale.

PAR AHMED BOUARABA

A la veille de la saison estivale, où la criminalité connaît généralement une montée fulgurante, plusieurs associations de malfaiteurs ont été mises hors état de nuire ainsi que certains agresseurs, qualifiés de « dangereux » par le chef de la compagnie de Zéralda, le commandant Tarek Attalah, ont été mis hors d'état de nuire. Des affaires solutionnées suite à des enquêtes menées durant plusieurs années. Certaines d'entre elles datent même de 2009. D'autres ont été résolues grâce à la mise en place du numéro vert 10 55 et à la suite de patrouilles effectuées à travers le secteur couvert ou sur le littoral où le rural et le suburbain se croisent. Ainsi, durant le week-end écoulé, coïncidant avec la Fête des travailleurs, quatre affaires ont été résolues. Les gendarmes de Zéralda ont mis ainsi un terme aux agissements de deux associations de malfaiteurs. L'une spécialisée dans les vols par effraction et l'autre dans les agressions, notamment contre les résidentes dans les cités universitaires dans la localité d'Ouled Fayet. Le premier grou-



pe de bandits, constitué de 3 personnes, à savoir un lycéen de 19 ans, un repris de justice âgé de 25 ans ainsi qu'un troisième suspect, non encore identifié ; agissaient aux alentours de la résidence universitaire d'Ouled Fayet, à bord d'une Renault Symbol. Les proies des deux principaux mis en cause étaient les jeunes étudiants sortant le soir pour faire de menus achats.. Elles étaient ainsi la cible facile des agresseurs. Leur dernière victime en date remonte à jeudi dernier. Un citoyen, présent sur les lieux, a illico presto appelé le 10 55 et a décrit le véhicule utilisé ainsi que son numéro d'immatriculation. Au bout de quelques minutes, les gendarmes de Zéralda ont interpellé les deux agresseurs au niveau de la station d'essence de Souidania. Outre un carter et un appareil photo récupérés, il est avéré que plusieurs victimes, « qui n'ont pas déposé de plainte » a dit le commandant, ont été elles aussi délestées de leurs

bijoux, portables et autres objets de valeur. Notons enfin que le véhicule mis en cause, appartenant au père du repris, est actuellement au mains des autorités judiciaires. La deuxième association de malfaiteurs était, quant à elle, spécialisée dans le vol par effraction. Le groupe, composé de 3 individus, dévalisaient les maisons et les locaux commerciaux dans les communes de Mahalma, Rahmania et Souidania. Deux d'entre eux, âgés de 20 et 21 ans, ont été arrêtés. Le troisième, qui serait « le cerveau », est un repris de justice. Effectuant une patrouille, les gendarmes ont interpellé en flagrant délit le voleur sortant d'une maison à Rahmania. Ce dernier, après interrogatoire, a reconnu qu'il « exerçait » depuis décembre dernier.

«Tom» l'agresseur arrêté

L'agresseur à l'arme blanches, « Tom », a été arrêté au cours de la même période. Ce qui caractérisait ses agressions, c'est le fait qu'il agressait les citoyens... dans leurs

demeures. Il investissait les domiciles en menaçant leurs propriétaires à l'arme blanche. Qualifié de « dangereux » par le chef de la compagnie, le jeune de 25 ans a été, interpellé dans la localité de Staoueli, ivre, en flagrant délit. Il convient de noter que le mis en cause fait l'objet de pas moins de 9 mandats d'arrêt.

L'autre « dangereux malfaiteur » arrêté, dans une autre affaire, est également un repris de justice. « Ça fait près de 2 mois qu'il est sorti du pénitencier d'El Harrach » a indiqué le Commandant. Depuis sa liberté « 5 plaintes ont été déposées contre lui » a-t-il souligné. L'agresseur à l'arme blanche a, après le témoignage de ses victimes, reconnu les faits ainsi que d'autres délits remontant à 2009. Présenté devant le tribunal, A. A. est retourné à El Harrach. Concernant ces deux derniers mois, « le taux d'agression a diminué de 75% » a indiqué le commandant Attalah.

A. B.

Plus de 10 tonnes de kif saisis dans le Sud-ouest

Plus de 10 tonnes de kif traité ont été récupérées, durant le premier trimestre 2011, par les unités de la Gendarmerie nationale et de l'Armée nationale populaire, à travers le Sud-ouest du pays, a-t-on indiqué hier à Bechar, en marge de portes ouvertes sur la gendarmerie. 490 plants de cannabis, 340 autres d'opium, 28 grammes de graines de chanvre indien, plus de 5 grammes de graines d'opium et 659 capsules d'opium, ont été en outre saisis, a-t-on ajouté. Les unités de la police judiciaire relevant du 3e commandement régional de la Gendarmerie nationale ont, par ailleurs, arrêté 31 personnes impliquées dans une vingtaine d'affaires traitées. Ce commandement régional dont les unités sont présentes à travers les wilayas de Bechar, Adrar et Tindouf, vient de se doter de nouveaux équipements technologiques pour l'intensification de la lutte contre la criminalité, notamment le trafic de drogue et autres stupéfiants, à travers les 2.825 km de frontières avec les pays limitrophes. Les portes ouvertes sur ce corps de sécurité, qui s'étaleront sur trois jours, permettent au public de prendre connaissance de l'évolution et du développement du corps de la Gendarmerie nationale, notamment en matière d'acquisition et de maîtrise des nouvelles technologies et leur utilisation dans la lutte contre les crimes et délits pour faire respecter la loi, a indiqué le chef du 3e commandement régional de la GN à Bechar, le colonel Abdelmadjid Benbouzid. **APS**

LES MÉDECINS RÉSIDENTS MAINTIENNENT LA PRESSION

Sit-in aujourd'hui devant la Présidence

PAR CHAFIKA KAHLAL

Malgré la notable dégradation des services au sein des hôpitaux et centres de santé à travers le pays, notamment depuis le 28 mars dernier, date du début de la grève illimitée des médecins résidents qui sont plus de 19.000 à travers le pays et près de 5.000 dans la capitale où se centralisent les plus grandes structures, les deux tutelles, à savoir la Santé et l'Enseignement supérieur, font toujours la

BOUMERDÈS

Sidi Daoud submergée

Les intempéries qui se sont abattues sur l'ensemble de la wilaya de Boumerdès, dans la matinée d'hier, ont inondé plusieurs localités, notamment à l'est de la wilaya. En effet, la ville de Sidi Daoud a été totalement submergée par les eaux diluviennes et les crues de l'oued Sébaou. Plusieurs habitations situées au pied des monts de Sidi Abdallah ont connu des infiltrations. Même la cité du 5 Juillet n'a pas été épargnée. Les lycéens n'ont pas pu rejoindre leurs établissements en raison de la coupure de la route qui y mène. Les classes, construites en préfabriqué, au lendemain du séisme de 2003, ont été envahies par les eaux. Pour rappel, le même scénario s'est produit dans la localité précitée il y a de cela près de deux ans, mais il semble que les leçons n'ont pas été retenues. La plupart des débordements des eaux sont provoqués par la défaillance des réseaux d'évacuation des eaux pluviales. **T. O.**

sourde oreille par rapport aux revendications des médecins résidents qui ont organisé, hier, leur quinzième sit-in devant le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique dont ils relèvent aussi, à côté de celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Des centaines de médecins résidents algériens sont venus des quatre coins du pays pour montrer encore une fois leur détermination à aller jusqu'au bout. « Nous ne lâcherons pas prise jusqu'à satisfaction de toutes nos revendications socioprofessionnelles et pédagogiques », nous ont affirmé des médecins résidents de différents hôpitaux, abordés hier devant le ministère de l'Enseignement supérieur à Alger. Il faut signaler que les médecins résidents organiseront aujourd'hui leur troisième sit-in

national devant la Présidence à El Mouradia, « pour exprimer le maintien de la grève, mais aussi pour dénoncer la légèreté avec laquelle les deux tutelles traitent leurs revendications légitimes », nous a affirmé le docteur Merhaoui, un des délégués des résidents, membre du collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) représentant officiel des médecins résidents algériens. En effet, ils campent sur leurs positions en dépit des décisions prises à l'issue de la Conférence nationale des recteurs des facultés des sciences médicales qui a évoqué également leurs problèmes, du moins, dans leur côté pédagogique. Cette conférence n'a, selon les médecins résidents interrogés, « ramené aucune solution fiable et ses conclusions sont restées jusqu'ici de l'encre sur papier

et ne peuvent en aucun cas répondre aux aspirations des résidents ni des étudiants en médecine en général ». Les médecins résidents qui disent « ne plus faire confiance aux promesses de la tutelle, affirment le maintien de la grève ainsi que les sit-in tant qu'il n'y a encore rien de concret ». Il faut rappeler que les médecins résidents sont en grève illimitée depuis le 28 mars dernier et toutes les négociations avec les deux tutelles se sont traduites par un échec puisque la revendication principale, qui reste l'abrogation du service civil et la révision des modalités du service militaire, ainsi que les revendications pédagogiques dont les primes de recherches scientifiques et la bourse d'études à l'étranger ne sont toujours pas satisfaites. **C. K.**

BORDJ MENAÏEL

Des jeunes ferment la RN 12

PAR TAHAR OUNAS

Les jeunes chômeurs recrutés dans le cadre des différents dispositifs d'emploi, le mois du janvier dernier, dans la localité de Bordj Ménaiél, à 40 km à l'est de Boumerdès, ne décollèrent toujours pas. Des dizaines d'entre-eux ont fermé, dans l'après midi d'hier, la RN 12 pour réclamer le versement de leurs arriérés de salaires. Le trafic routier a été perturbé durant plusieurs heures par ces jeunes qui ont barricadé la route à l'aide de troncs

d'arbres et de pierres. C'est la deuxième action de protestation que les jeunes observent en l'espace de quinze jours. Ils ont menacé de descendre une nouvelle fois dans la rue si leur problème ne sera pas résolu.

D'interminables files de voitures se sont formées sur ledit axe routier et plusieurs dépassements auraient été commis, notamment des agressions des usagers. Ces derniers ont déploré l'absence de sécurité au moment où les routes sont fermées par des manifestants. « Des bandits viennent profiter de la situation afin de déléster

les voyageurs de leurs biens, c'est inadmissible. D'une part des protestataires réclament leurs droits et d'autre part des gens qui n'ont rien à voir avec les protestataires agressent les usagers », déplore un passager.

Le mois de janvier dernier, un comité de jeunes avait été créé à Lâazib pour protéger les usagers des agressions et se démarquer des agissements de leurs auteurs qui n'ont rien à voir avec les gens qui réclament leurs droits.

T. O.

RÉFORMES DANS LE SECTEUR DE L'INFORMATION

Bouteflika appelle à la concertation avec les professionnels

Le président de la République n'a pas failli à la tradition et a adressé, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, un message aux professionnels des médias dans lequel il leur a rendu un vibrant hommage.

PAR KAMAL HAMED

Abdelaziz Bouteflika a donc saisi cette occasion, que les journalistes célèbrent chaque année, « pour réaffirmer combien il est nécessaire de consolider les acquis et de faire évoluer la presse algérienne vers une professionnalisation conséquente, fondamentalement basée sur de hautes valeurs éthiques et déontologiques ». Et comme c'était le cas avant-hier lors de la réunion du Conseil des ministres, où le lourd dossier de l'information et de la communi-

cation a été à l'ordre du jour, le chef de l'État a appelé, de nouveau, le gouvernement à faire accélérer « le chantier des ajustements législatifs et réglementaires, principalement la révision de la loi organique portant Code de l'information, et d'initier les lois ordinaires pour un cadrage juridique qui puisse correspondre à l'étape qui est la nôtre ». Lors de la réunion du Conseil des ministres le chef de l'État a annoncé un train de mesures dont la dépenalisation, la révision du code de l'information, l'installation d'une commission nationale indépendante d'experts nationaux dans le domaine des médias audiovisuels, de la communication et de l'information ainsi que la création d'une autorité de régulation. Un vaste chantier qui nécessite une très large consultation entre tous les acteurs du secteur. A ce titre Abdelaziz Bouteflika estime dans son message que « le cadre de la concertation avec la profession et avec la société doit être le plus large possible pour aboutir à un



consensus préalable autour des questions dominantes, y compris la mise en place des autorités de régulation du secteur de la communication. J'appelle l'ensemble des journalistes, des éditeurs et des défenseurs des principes de liberté d'expression à favoriser, au sein même de la profession, la réactivation du Conseil de l'éthique et de la déontologie ». Le chef de l'État, qui estime que la presse nationale a un rôle à jouer dans le res-

pect des différents courants de pensée dans notre pays a, s'agissant de la communication institutionnelle, chargé le gouvernement de mettre en œuvre « dans les meilleurs délais, une stratégie qui garantira aux journalistes, dans l'exercice de leur mission, l'accès aux sources d'information dans le respect des lois et règlements du pays ». L'accès aux sources, par trop difficile, a de tout temps constitué un sérieux obstacle pour les journalistes empêchés de ne pouvoir accomplir, comme il se doit, leur mission d'informer.

Le gouvernement a été aussi chargé d'initier sous peu « une large opération de formation et de perfectionnement des journalistes et intervenants dans les métiers de la communication en s'appuyant sur l'expertise nationale et étrangère, et ce, grâce à l'activation du Fonds d'aide à la presse ». Un fonds d'aide doté d'une enveloppe de 400 millions de dinars.

K. H.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les journalistes mobilisés pour leurs droits

La célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse a été, cette fois-ci, particulière car les journalistes ont tenu à la marquer en l'inscrivant sous le sceau de la protestation. En effet ils étaient nombreux, hier, à se rassembler à la place de la Liberté de la presse pour crier justement leur ras-le-bol et leur dépit par rapport aux conditions dans lesquelles ils exercent leur profession, répondant ainsi favorablement à l'appel lancé par le mouvement « L'initiative pour la dignité de la presse ».

Ce dernier, qui a connu le jour depuis quelques mois déjà, a réussi à mobiliser les professionnels de la presse. Tout autour de la place de la Liberté de la presse des banderoles, qui exprimaient les revendications des journalistes, ont été brandis par les présents. « Les journalistes à la recherche d'un statut », « la liberté de la presse commence par l'octroi des droits aux journalistes », etc. « Nous sommes ici non seulement pour célébrer cette Journée mondiale de la liberté de la presse, mais aussi pour protester contre la situation des journalistes » a indiqué un des animateurs de cette initiative. Dans une déclaration rendue publique et lue devant l'assistance les animateurs de l'Initiative nationale pour la dignité de la presse ont dressé un sévère constat puisqu'ils considèrent que « la profession de journaliste a dévié de ses nobles missions ». Cette situa-

tion est due, a-t-on alors estimé, à l'absence d'instances de régulation de la profession. Les rédacteurs de la déclaration appellent les journalistes à rester mobilisés et à déployer toutes leurs énergies pour améliorer les conditions dans lesquelles travaillent les professionnels des médias et réhabiliter cette profession. Des revendications, qui doivent se concrétiser dans les plus brefs délais. Dans ce contexte l'on a souligné que les dernières mesures, prises par les pouvoirs publics en vue de mettre de l'ordre dans le secteur de l'information, constituent un premier pas dans cette longue marche vers la réhabilitation de cette profession. Le président de la République a, annoncé il y a

quelques semaines, la révision du code de l'information ainsi que la dépenalisation du délit de presse. Des mesures confirmées avant-hier lors de la réunion du Conseil des ministres où le chef de l'État a annoncé aussi l'installation d'une commission nationale indépendante d'experts nationaux dans le domaine des médias audiovisuels, de la communication et de l'information et la création prochaine d'une autorité de régulation des médias qui aura pour mission « de veiller au respect des principes consacrés par la liberté d'expression, de garantir un accès équitable des partis politiques aux médias audiovisuels et de concourir au respect de l'éthique et de la déontologie » a souligné le Président

Bouteflika. Les animateurs de cette Initiative pour la dignité de la presse, qui comptent prendre part aux ateliers chargés de préparer les nouveaux textes, ont, pour rappel, mis sur pied six groupes de travail pour présenter des propositions au ministère de la Communication.

K. H.

À L'OCCASION DU 3 MAI

Benhamadi écrit aux journalistes

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a tenu à partager avec les journalistes la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Dans un message qu'il leur a adressé en cette occasion, Moussa Benhamadi a salué « le rôle de la presse nationale qui est devenue un vecteur de démocratie, d'épanouissement social, de promotion de la culture nationale et de ses fondements ancestraux ». Benhamadi a adressé, à travers cette missive « ses vœux les plus sincères de réussite et de prospérité aux membres de la famille de la presse ». Cela, ajoute-t-il, « sans oublier, pour la circonstance, de s'incliner à la mémoire de ceux qui nous ont quittés et qui nous ont légué de grandes valeurs d'abnégation et de sacrifices au service des idéaux de la nation algérienne ». Le ministre des TIC a également exprimé l'engagement de son secteur à jouer le rôle d'accompagnateur « dans la modernisation de la presse ».

K. H.

ABSENTÉISME À L'APN

Ziari s'en prend aux députés

PAR AMINE SALAMA

Abdelaziz Ziari s'est élevé hier contre l'absence remarquée de la majorité des députés. En effet l'hémicycle était déserté par les élus du peuple, ce qui a mis le président de l'APN dans tous ses états. Cette colère de Ziari n'a pas été dissimulée, loin s'en faut, ce d'autant que la séance plénière a été reportée justement à cause de cette absence des élus du peuple. Le quorum n'a pas, en effet, été atteint, d'où le report de cette séance plénière pour l'après-midi d'hier. Une séance qui devait être consacrée à l'adoption du projet de loi portant orientation et organisation du transport terrestre. Abdelaziz Ziari s'est ainsi conformé à l'article 58 du règlement intérieur de l'assemblée qui stipule, en effet, qu'« en cas d'absence de quorum, le scrutin est reporté à une séance ultérieure qui ne peut se tenir moins de six heures et plus de douze heures plus tard ». « Cette situation ne saurait durer encore longtemps » a vociféré

le président de l'APN du haut de la tribune de l'Assemblée et a considéré que cette attitude des députés traduit leur manque de considération pour cette institution législative. Il dira en outre que « l'absence répétée des députés aux séances plénières de l'APN nous amènera à la révision du règlement intérieur de l'Assemblée ».

Une menace déjà brandie par le président de la chambre basse du Parlement. Car ce n'est pas la première fois que les députés se distinguent par leur « boycott » des travaux de la plénière de l'assemblée. Le phénomène de l'absentéisme est devenue monnaie courante. Plusieurs fois des séances plénières ont été reportées faute de quorum. C'était ainsi le cas au mois de janvier lors de la séance où devait être adopté le projet de loi portant règlement budgétaire. Une situation qui fait sortir Abdelaziz Ziari de sa réserve en criant haut et fort sa colère contre, notamment, les députés de la majorité, à savoir les trois partis de l'Alliance présidentielle : le

FLN, le RND et le MSP, qui ont brillé par leur absence. Après avoir menacé d'introduire des amendements dans le règlement intérieur le président de l'APN a alors appelé les députés à prendre leurs responsabilités. Selon nombre de députés Ziari compte introduire des amendements au règlement intérieur en vue de sanctionner les députés qui s'absentent fréquemment.

Des sanctions financières sont envisagées, comme des retenues sur salaire en vue de les contraindre à assister souvent aux séances et honorer le mandat pour lequel ils ont été élus. Tout compte fait, cela dit, cette situation n'arrange point les affaires de l'APN, une institution budgétivore de surcroît, qui est de plus en plus décriée par l'opinion publique. Cette dernière considère que les députés touchent des salaires mirobolants sans déployer le moindre effort puisque la préoccupation de citoyens est le dernier de leur souci.

A. S.

SYRIE

Libération du journaliste algérien Khaled Sid Mohand

Le journaliste algérien Khaled Sid Mohand, détenu en Syrie depuis le 9 avril dernier, vient d'être libéré. Travaillant pour le compte de France Culture, le reporter s'est déplacé en Syrie en avril dernier pour réaliser des documentaires pour l'émission "Sur les docks".

Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, s'est entretenu, durant la même journée de sa libération, avec le journaliste qui se trouve actuellement à l'ambassade d'Algérie à Damas.

Par ailleurs, et dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Boucha Salah, a affirmé que le journaliste se portait bien et que son permis de séjour était en cours de régularisation.

Le diplomate a souligné que la libération du journaliste algérien, détenu en Syrie depuis le 9 avril, a eu lieu après "des efforts intenses consentis par le ministère des Affaires étrangères, le chargé de la communauté nationale à l'étranger et l'ambassade d'Algérie à Damas avec les autorités officielles syriennes".

L'ambassadeur a indiqué que Khaled Sid Mohand, qui travaille en tant que reporter indépendant pour le compte de médias français, notamment Le Monde, Radio France et France culture, avait été arrêté "parce qu'il n'était pas en possession d'une autorisation d'exercice qu'octroient les autorités officielles syriennes à tous les journalistes étrangers, une procédure en vigueur partout dans le monde".

En outre, le titre de séjour du journaliste, qui se déplace entre le Liban et la Syrie, avait expiré.

I. A.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PAYS

La LFC 2011 prévoit une forte hausse de la dépense publique

Depuis quelques temps déjà, il apparaît clairement que les pouvoirs publics déploient de colossaux efforts pour renforcer le développement socio-économique.

PAR INES AMROUDE

Une décision qui vient d'ailleurs de se traduire de nouveau à travers le projet de loi de finances complémentaire 2011 par une importante augmentation des dépenses publiques, pour l'amélioration des conditions de vie du citoyen.

Selon ce projet de loi, adopté lundi dernier par le Conseil des ministres, la dépense publique va passer à 8.275 milliards DA (équivalent de 115 milliards de dollars), contre 6.618 milliards DA, prévus par la loi de finances initiale 2011, soit une augmentation de 25%.

Déjà la LFC 2010 affectait 3.445,9 mds DA aux dépenses de fonctionnement, et 3.022,8 mds DA à l'équipement, soit un total de 6.468 mds DA.

Les pouvoirs publics expliquent cette augmentation par le besoin d'accompagner en autorisation de programme et de crédits de paiements les décisions prises par le Conseil des ministres en février dernier pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens, répondre à la demande particulière d'emplois de la jeunesse et promouvoir davantage le développement de l'outil économique productif. Ces dépenses comprennent 400 mds



DA pour les régimes indemnitaires des fonctionnaires, y compris leurs rappels, et 178 mds DA de subventions supplémentaires pour la stabilisation des prix du blé, de l'huile, du lait et de sucre, portant ainsi cette subvention de 93 mds DA à 271 mds DA pour l'année 2011. La LFC 2011 prévoit aussi 139 mds DA pour l'élargissement du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes, l'augmentation du programme de travaux à haute intensité de main d'œuvre (Tupimo) ainsi que l'augmentation du quota annuel de projets de micros investissements et les nouveaux avantages qui leurs sont accordés. Pour le logement, le texte approuvé prévoit également des compléments de crédits de 897 mds DA d'autorisations de programme pour la prise en charge des décisions liées à la politique publique du logement, dont le relèvement à la hausse du programme quinquennal de construction de logements sociaux qui passe de 800.000 à 1.000.000 d'unités, dont 410.000 logements seront lancés en avance.

L'enveloppe supplémentaire allouée au secteur du logement comporte aussi le relèvement du programme quinquennal d'aide aux logements ruraux qui passera de 700.000 à 900.000 unités ainsi que la réalisation de 50.000 logements promotionnels aidés (LPA) réservés aux jeunes. Des compléments de crédits de 67 mds DA sont inscrits au titre de cette loi de finances complémentaire, destinés aux secteurs de l'industrie, de l'hydraulique, des travaux publics, du rail ainsi qu'aux programmes communaux de développement.

Outre les dispositions de la LFC 2011, les deux derniers plans quinquennaux qui mobilisaient respectivement 17.500 mds DA et 21.214 mds DA pour le développement socio-économique du pays traduisent, outre l'intérêt accordé à l'amélioration des conditions de vie de la population, l'aisance financière "appréciable" que l'Algérie investit résolument dans le développement économique et humain. Le programme 2010-2014 réserve plus de 40% de ses ressources à l'amélioration du développement humain avec notamment, la création de 3 millions d'emplois et la réalisation de 2 millions de logements, dont 1,2 million seront livrés durant le quinquennat, le reste devant déjà être mis en chantier avant la fin de l'année 2014, alors que 800.000 autres seront déjà en chantier à cette échéance. Un montant de 150 mds DA sera consacré en outre à l'aménagement des sites urbains, soit un montant égal à celui engagé à cette même fin durant toute la décennie écoulée.

I. A.

PRIX DU BRENT

Baisse de plus de trois dollars

Les prix du pétrole chutaient de plus de trois dollars hier, redescendant ainsi de leurs sommets depuis 2008, après de "bonnes nouvelles sur le plan géopolitique", estimaient les analystes.

Le marché pétrolier londonien était fermé ce lundi, jour férié au Royaume-Uni, seuls les échanges électroniques ont lieu.

Sur l'IntercontinentalExchange, le baril de Brent de la mer du Nord perdait 3,21 dollars à 122,68 dollars par rapport à la clôture vendredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) à la même heure, le baril de "light sweet crude" pour livraison en juin reculait de 2,60 dollars, à 113,33 dollars par rapport à vendredi en clôture.

Ce jour-là il avait même atteint les 114,18 dollars, un sommet depuis le 22 septembre 2008.

«Une source d'inquiétude est levée au Moyen Orient», en référence à la mort annoncée d'Oussama ben Laden, "ce qui a entraîné une baisse des prix du pétrole et, partant, un surcroît de demande pour le dollar", poursuivaient les analystes.

Le président américain Barack Obama a annoncé hier matin la mort d'Oussama ben Laden, l'homme le plus recherché par les Etats-Unis et leader du mouvement Al Qaida.

Les cours du brut avaient flambé ces dernières semaines, tirés d'abord par des incertitudes au Moyen-Orient, dont nombre de pays sont secoués par des violences, ce qui suscite des craintes sur les approvisionnements de brut.

L'affaiblissement du dollar, monnaie dans laquelle sont libellés les cours des matières premières, profite aussi au pétrole.

Car le dollar faible pousse les investisseurs à placer leurs fonds dans les matières premières pour protéger leur capital d'une perte de valeur.

R. E.

FÉCOND DÉBAT À L'USTHB AUTOUR DE LA RELATION UNIVERSITÉ-ENTREPRISE

Plusieurs conventions de coopération signées

PAR AMAR AOUIMER

«*En 37 années, plus de 50.000 diplômés formés par l'USTHB, dont 25.000 ingénieurs, 3.500 magistres soutenus et environ 900 doctorats d'Etat et doctorats soutenus qui se trouvent aujourd'hui dans toutes les entreprises et les institutions du pays et même ailleurs*» a notamment déclaré, hier, le recteur de l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), Benalia Benzaghrou, au cours d'un forum sur «Université - Entreprises»

Le débat a permis notamment de jauger la propension de l'université à se mettre en symbiose avec le monde du travail. Ainsi, le recteur a précisé que «*le bilan, c'est aussi un encadrement de 5.000 enseignants-chercheurs, dont la moitié a déjà soutenu son doctorat (288 professeurs d'université et 448 maîtres de conférences), 56 laboratoires de recherche agréés, c'est, en fait, une confiance acquise pour la qualité de ses formations et le niveau de ses activités de recherche*».

Ce qui permet, à l'USTHB, selon Benzaghrou, d'afficher aujourd'hui, et cela intéresse tous nos partenaires, l'ouverture de 28 magistres et de 36 troisième cycles, à la rentrée prochaine, avec 549 postes de recrutement offerts pour ces formations doctorales, donc autant de sujets de mémoires de recherche et de thèses.

Mais, l'action des responsables de l'USTHB est inscrite dans la durée et se veut efficace pour permettre aux milliers de diplômés de trouver un poste de travail, donc, l'université se transforme en un bureau de placement performant, comme cela se passe dans certains pays développés, tel que la Suisse où l'université se charge d'octroyer des jobs pour les étudiants, et parfois, offre des créneaux de recrutement pour les diplômés pour des emplois à longue durée.

Le recteur a mis en relief également les accords de coopération entre l'université et les entreprises en indiquant que «*le bilan, c'est aussi des dizaines de conventions de partenariat avec des entreprises, publiques et*

privées, tandis que plusieurs conventions de partenariat avec des entreprises ont été signées, (hier), durant ce forum».

En 1970, il y avait 8.000 étudiants à l'USTHB, aujourd'hui, ils sont 28.000, cela démontre les capacités de cette institution de réaliser des performances sachant que les compétences des diplômés de l'USTHB sont reconnues à l'étranger.

Les conventions signées hier concernent

BENALIA BENZAGHOU :

« Des conventions avec les banques et les assurances »

« Une demande s'est manifestée récemment dans le domaine des énergies renouvelables, et l'USTHB a élaboré une offre de formation d'un master en énergies renouvelables, option énergie solaire, qu'elle ouvrira en septembre 2011, et nous envisageons d'autres options ultérieurement.

Autre exemple, les banques et les assurances ont demandé une formation dans les finances, avec une solide base en mathématiques. Après de longues discussions avec les banques et les assurances, l'USTHB a ouvert un master en mathématiques financières qui est en train de monter en cadence. Nous pouvons citer d'autres exemples, comme la cryptographie, le contrôle de qualité, la protection de l'environnement et le développement durable, ainsi que l'industrie pharmaceutique. »

A. A.

FLAMBÉE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Les Maghrébins à la recherche de solutions immédiates

Les travaux d'un séminaire maghrébin sur les actions et les solutions urgentes à entreprendre face à la flambée des prix des denrées alimentaires au Maghreb résultant de la hausse des prix des produits agricoles de base dans le monde se tiennent, depuis lundi dernier, à Tunis en Tunisie.

Des experts des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et de l'Union européenne (UE), ainsi que des représentants du Bureau de la commission économique onusienne pour l'Afrique du Nord, de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque mondiale et du Fonds mondial pour le développement agricole prennent part à ce séminaire organisé par le secrétaire général de l'UMA et l'organisation onusi-

enne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), rapporte l'APS. Ainsi, les participants examineront, trois jours durant, plusieurs rapports relatifs à la situation des céréales et des denrées alimentaires dans le monde en général et dans les pays du Maghreb arabe en particulier, ainsi que les facteurs de fluctuation des prix et les moyens à même d'aider les gouvernements de ces pays à élaborer des plans pratiques nationaux et régionaux pour faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires de base dans les pays maghrébins, notamment les céréales, le sucre et l'huile.

La commission ministérielle maghrébine de sécurité alimentaire avait adopté en 2010, lors de sa réunion à Alger, un plan d'action

dans le cadre de la mise en œuvre d'une vision stratégique concernant l'agriculture maghrébine à l'horizon 2030, en vue de mieux gérer la hausse permanente des prix des céréales et des récoltes agricoles. Ce séminaire compte parmi 13 manifestations régionales que la FAO organise à travers le monde, a indiqué Benoît Horemans, coordinateur du bureau sous-régional de cette organisation pour l'Afrique du Nord, précise encore l'agence. Les résultats de ces conférences seront présentés en octobre 2011, lors de la réunion de la commission de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale, a-t-il précisé. Le but de ce séminaire a souligné M. Horemans est d'aider les gouvernements des pays maghrébins à identifier les diverses

options et envisager les mesures "urgentes" à prendre pour faire face à la hausse "conjoncturelle et structurelle" des produits alimentaires dans les marchés internationaux, faisant remarquer que les prix ont connu une hausse vertigineuse en raison d'un manque de production généré par les changements climatiques et la hausse de la demande. S'agissant des causes objectives de la hausse des prix des denrées alimentaires, le chargé du bureau de coordination de la FAO au niveau du Maghreb a souligné que les pays du maghreb arabe demeureront de grands importateurs de denrées alimentaires, et particulièrement de céréales qui constituent les produits de base pour les consommateurs maghrébins.

I. A.

CAFÉ LITTÉRAIRE

Hommage
à Tahar Djaout

Dans le cadre des activités du café littéraire de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, l'auteur Djoher Amhis Ouksel a été invitée par l'organisateur Malik Amirouche à partager ses connaissances au sujet de l'œuvre romanesque de Tahar Djaout avec le public de Tizi-Ouzou. C'est d'ailleurs un public connaisseur qui était dans la salle du Petit théâtre. Parmi l'assistance, certains ont fait montre d'une maîtrise remarquable des romans de Tahar Djaout. Il a été donc question de parler plus du romancier. C'est du moins ce qui a été affirmé par la conférencière qui a indiqué qu'elle aurait pu parler du poète ou du journaliste prestigieux. Mais, a-t-elle ajouté, les trois facettes de Djaout se rejoignent en réalité et il n'y a pas de réelle dissociation entre elles. Djoher Amhis n'a pas non plus manqué de faire un certain parallèle subjectif avec d'autres écrivains comme Malek Haddad et Mohamed Dib qui ont fait le choix d'écrire dans la langue du colon, la langue française. Mais, Djoher Amhis a cité Kateb Yacine qui disait, selon elle, qu'il écrivait en français pour dire aux Français qu'il n'était pas français. Avec un esprit synthétique indéniable, Djoher Amhis a su revisiter l'ensemble des romans de Tahar Djaout et ce, en l'espace d'une heure. A partir de l'Exproprié, premier roman de l'enfant d'Oulkhoul jusqu'aux Vigiles, en passant par Les chercheurs d'os, l'Invention du désert et le Dernier été de la raison, Djoher Amhis a su restituer toute une production romanesque basée sur une écriture très forte et un lexique riche que tout le monde reconnaît à Tahar Djaout.

En parlant de ce dernier, le regrettable impair commis par Tahar Ouattar au lendemain de l'assassinat de Djaout revient presque toujours à la charge. Tahar Ouattar avait affirmé au lendemain de l'assassinat de Djaout que ce dernier était une perte pour la France. La modératrice des débats a regretté ces propos d'autant plus, dit-elle, que Ouattar a écrit de bon livres qu'elle a lus et appréciés. La rencontre a été l'occasion pour des universitaires présents dans la salle d'apporter des témoignages vivants sur Tahar Djaout car ils ont eu la chance de le côtoyer. La chance, c'est aussi celle d'écouter Djoher Amhis lire des extraits pathétiques des romans de Tahar Djaout, l'objectif de l'oratrice, entre autres bien sûr, consiste à faire aimer la lecture aux jeunes.

L. B.

TIZI-OUZOU

Les diplômés d'études supérieures
veulent leur statut

Le Collectif autonome des diplômés d'études supérieures de la wilaya de Tizi Ouzou revendiquent la révision de la classification de la catégorie des (DES BAC plus 4) ainsi que l'intégration des diplômés d'études supérieures dans le corps spécifique de l'enseignement supérieur.

PAR LOUNES BOUGACI

Il s'agit de détenteurs de diplômes d'études supérieures obtenus après quatre années d'études universitaires et recrutés en qualité d'ingénieurs d'application de laboratoire et de maintenance au sein des laboratoires universitaires : « Nous sommes classés à la catégorie onze par le statut particulier des corps communs conformément au décret 08/04 du 19 janvier 2008 alors que les autres licenciés sont classés à la catégorie 12 ».

Les concernés soulignent que la promulgation du statut des corps spécifiques à l'enseignement supérieur (décret exécutif numéro 10/133 du 5 mai 2010) « qui devait régler nos problèmes nous a complètement ignoré ». « Comment expliquer que tous les grades appartenant à la filière de laboratoire et de maintenance peuvent intégrer ce statut sauf notre grade ? Pourtant, il a été créé un nouveau grade d'attaché de laboratoire universitaire, classé à la catégorie 12 qui correspond à notre grade d'ingénieurs d'application avec les mêmes conditions de recrutement »,



soulignent encore les concernés. Ces derniers enchaînent que le caractère légitime de leur démarche est inspiré de leur expérience sur le terrain, à savoir leur exposition permanente aux dangers réels et potentiels de manipulation au niveau des différents laboratoires : contact avec les micro-organismes pathogènes, prélèvements physiologiques humains pouvant être contaminés, réactifs et produits chimiques toxiques. En sus de ces tâches techniques, les contestataires expliquent

qu'ils sont aussi exposés à des travaux pédagogiques supplémentaires sans primes. Parmi les autres revendications soulevées, il est question de satisfaire leur demande d'inscription au magister ou au master de tous les DES titulaires versés dans l'enseignement ainsi que l'octroi d'un régime indemnitaire compensatoire aux tâches techniques et pédagogiques qu'ils assurent.

L. B.

TRAVAILLEURS DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Mise en place d'un syndicat

Les travailleurs de l'habitat et de l'urbanisme de la wilaya de Tizi-Ouzou ont décidé de prendre leur destin en main en créant leur syndicat. Il s'agit de la Coordination des travailleurs du secteur. Selon ses fondateurs, cette structure a pour but de canaliser l'ensemble des revendica-

tions socioprofessionnelles et les transmettre à la tutelle. Ainsi, les initiateurs de cette démarche interpellent d'ores et déjà le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme pour ouvrir le débat au sujet des préoccupations des travailleurs. Le débat en question touchera la révision du statut particu-

lier des travailleurs du secteur et de la revalorisation du régime indemnitaire du corps commun et technique. Il est également mis en exergue la révision des procédures de promotions professionnelles aux postes supérieurs, la couverture judiciaire du fonctionnaire et la permanisation des contractuels, vacataires et les travailleurs exerçant dans le cadre du dispositif du pré-emploi. Aussi, il est demandé l'amélioration des conditions de travail, l'intégration des inspecteurs nommés dans le cadre du décret 91/225 du 22 juillet 1991. Enfin, les concernés réclament des postes budgétaires supplémentaires. Dans une déclaration rendue publique hier, la coordination locale de Tizi-Ouzou des travailleurs de l'Habitat et de l'Urbanisme rappelle que « le message transmis par le ministère de l'habitat et de l'urbanisme le 26 avril dernier accompagné du décret exécutif régissant le régime indemnitaire des fonctionnaires relevant du corps technique est une tentative de passage en force de proposition ayant fait l'objet d'un rejet systématique en temps opportun ». Et d'ajouter que devant cette attitude « méprisante, nous réitérons notre refus de toute proposition ne répondant pas aux aspirations des fonctionnaires du secteur résumées dans la plateforme de revendications ». De ce fait, la coordination locale de Tizi-Ouzou a initié une grève.

L. B.

L. B.

CRÉATION D'ENTREPRISES

Une formation au siège de l'APC

Depuis hier mardi, la salle de l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou abrite une formation sur la méthodologie d'accompagnement de microprojets. La formation se poursuivra jusqu'au 7 du mois en cours. Elle entre dans le cadre des activités de l'Association pour le développement et la promotion de l'artisanat local d'Ath Yenni.

Cette activité relève du projet « Le compagnonnage des migrants, un nouvel outil levier du développement du pays d'origine ». Le projet est financé par l'Initiative de la commission européenne et des Nations unies pour la migration et le développement. La formation a vu aussi l'implication de l'association Amsed de Strasbourg ainsi que des chambres des métiers de Tizi-Ouzou et Béjaïa. Ces journées permettront aux participants de

découvrir les différentes étapes du projet avec notamment l'évaluation des atouts et des handicaps, les facteurs de risque, les facteurs de réussite, le repérage des compétences, le diagnostic de l'avancement du projet et la feuille de route du créateur ainsi que les critères de diagnostic. La rencontre permettra aussi de répondre à des questions comme celle inhérente à l'idée de projet, comment faire émerger des idées de création, le transfert et la capitalisation, l'étude des besoins locaux et le travail avec le porteur de projet afin de lui faire connaître son offre. Aussi, il sera question de savoir appréhender la formalisation de l'offre, les prix et les tarifs de l'offre, l'étude de la concurrence, des clients, le positionnement commercial et l'élaboration d'une stratégie commerciale.

ORAN, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Inspection de plusieurs structures d'accueil des estivants

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a procédé dernièrement à l'inspection des différents centres et structures d'accueil des estivants, pour s'enquérir de leur conformité avec les règles d'hygiène, a-t-on indiqué.

Des centres de vacances, des hôtels, des camps de toile ont été contrôlés pour s'assurer des conditions d'hygiène, en prévision de la prochaine saison estivale.

Selon la DSP, l'accord de principe pour la création d'un centre de vacances est précédé au préalable par une enquête sur le respect des règles d'hygiène en matière d'eau potable et d'assainissement.

Les restaurants et les fast food sont également ciblés par les opérations de contrôle de la qualité, qui se poursuivent tout le long de la saison estivale, afin de pallier les intoxications alimentaires. En outre, les services de la DSP effectuent conjointement avec la Direction de l'environnement et des collectivités locales des analyses sur des échantillons d'eau de mer prélevés au niveau de 14 communes côtières de la wilaya, dans le cadre de la prévention contre des maladies causées par



la pollution des eaux de baignade. La Société des eaux et d'assainissement d'Oran (SEOR) et les bureaux communaux d'hygiène sont également associés à ces opérations de contrôle.

Il est prévu également la tenue de portes ouvertes sur la salubrité de l'environnement et la prévention contre les intoxications alimentaires en plus de la

mobilisation d'équipes médicales pour mener des campagnes de sensibilisation et de prévention à travers les centres de vacances et les camps de toile.

La sensibilisation aborde notamment les risques de maladies dues notamment à l'insolation, le manque d'hygiène et de la prolifération d'insectes et autres bestiaux.

APS

CONSTANTINE, DIRECTION DU COMMERCE ET DES PRIX

Plus de 800 commerçants estés en justice en 2010



Plus de 800 commerçants ont fait l'objet de poursuites judiciaires, en 2010 dans la wilaya de Constantine, pour avoir contrevenu aux dispositions réglementant l'activité commerciale, a révélé le directeur du commerce et des prix Zidane Boularak.

S'exprimant en marge des Assises du commerce, organisées par la DCP, ce responsable a précisé que ces poursuites, qui auront valeur d'exemple, sont destinées à mettre fin aux pratiques frauduleuses dont le consommateur est la première victime.

Au cours de l'ouverture officielle de ces assises, placées sous le thème « Pour un commerce transparent au service de l'économie », le wali de Constantine a tenu à encourager cette initiative qui doit susciter « une critique objective du secteur par les opérateurs eux-mêmes ».

Les participants, des opérateurs du secteur, des universitaires et des cadres de la DCP, notamment, ont justement axé leurs interventions sur l'évaluation de la situation et le diagnostic des insuffisances. Ils ont notamment émis des suggestions pour

améliorer durablement les prestations du secteur afin d'atteindre les objectifs tracés par les pouvoirs publics.

Les universitaires participant aux débats ont consacré leurs communications, dans ce contexte, aux thèmes de la régulation commerciale, de l'encadrement du commerce extérieur, du contrôle économique, des ressources humaine et de la communication. Selon les chiffres révélés au cours de cette journée par les responsables du secteur, même si 50.248 commerçants, entre personnes physiques et morales, sont inscrits, jusqu'au mois de mars 2011, au registre du commerce dans la wilaya de Constantine, les activités informelles restent importantes et tendent à proliférer. Le directeur du commerce a indiqué à ce propos qu'à la suite des dernières mesures prises par le Gouvernement pour régulariser le commerce informel, 31 marchés de proximité, dont 11 au chef-lieu de wilaya, seront prochainement ouverts au moyen d'un financement avoisinant les 500 millions DA.

S'agissant du problème récurrent des vendeurs à la sauvette, opérant de plus en plus nombreux rue Didouche-Mourad, le même responsable a révélé que sur une liste de 700 « commerçants », 569 ont été retenus pour bénéficier de locaux sur un site « déjà identifié » et ce, « avant le mois de Ramadhan ».

APS

OUARGLA

Formation pour 300 jeunes artisans

Trois cents jeunes de la wilaya de Ouargla ont bénéficié, depuis début 2011, d'une formation sur les modes permettant la création d'une micro-entreprise dans le domaine de l'artisanat. Supervisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers, cette formation a porté sur les conditions de montage de micro-entreprises versées dans des activités liées à l'artisanat et l'artisanat artistique, pour la production de produits et services, a indiqué le responsable de la Chambre de l'artisanat. Des cours théoriques sur plusieurs spécialités, dont la gestion efficace de micro-entreprises à travers l'utilisation de procédés modernes, le stockage, la comptabilité et autres, ont été dispensés à ces jeunes. Selon le responsable de la chambre, les opérations de restauration et de réhabilitation ayant touché la maison de l'artisanat de Ouargla, ont été dernièrement achevées et ont donné à cette structure un nouveau visage. Cet espace sera mis à la disposition des artisans et des personnes intéressées par l'exposition et l'écoulement de leurs produits, dont les différents types de tapis et de poteries et les articles confectionnés à base de palmes et de dérivés du palmier. Couvrant une surface de 7.000 m², la maison de l'artisanat de Ouargla a bénéficié d'une enveloppe de 30 millions DA, dans le cadre du programme de développement des régions du sud, pour sa réhabilitation. Lancée à la fin 2009, l'opération a permis l'aménagement de cette structure et la réalisation de dix salles destinées à la promotion et à l'écoulement des produits de l'artisanat, en plus de l'initiation des jeunes aux métiers de l'artisanat artistique.

EL BAYADH

101 millions m³ d'eau stocké dans le barrage Larouia

Un volume de 101 millions m³ d'eau a été stocké dans le barrage Larouia de Brézina, dans la wilaya d'El Bayadh, grâce en partie aux fortes précipitations enregistrées ces derniers jours dans la région, selon la direction locale des ressources en eau. Cette quantité stockée est qualifiée de « record » au regard de la capacité globale du barrage estimée à 123 millions m³, ont indiqué les mêmes services. Ce taux de remplissage n'a pas été enregistré au niveau du barrage Larouia depuis octobre 2008, lorsque la wilaya avait enregistré de fortes pluies ayant entraîné le débordement de certains oueds de la région. La hausse du niveau de remplissage de ce barrage de la commune de Brézina devra contribuer à l'irrigation des périmètres agricoles de la région, à l'instar de la plaine de Dayet El Bagra où une entreprise publique a introduit la culture de la pomme de terre sur une surface de plus de 20 ha, comme première expérience, dans le cadre de la mise en valeur agricole par la concession, a ajouté la même direction. Cette importante réserve des eaux pluviales profitera également aux propriétaires de petites exploitations, à travers une utilisation des eaux du barrage pour l'irrigation de leurs exploitations et palmeraies. Durant la période allant de jeudi dernier à lundi soir, de fortes pluies se sont abattues sur différentes régions de la wilaya d'El Bayadh.

APS

TRAQUE DE BEN LADEN

Le Pakistan insiste sur sa «collaboration» avec les États-Unis

Le malaise est perceptible. Après la découverte de la cache d'Oussama Ben Laden à quelques kilomètres seulement d'une base militaire pakistanaise, les autorités d'Islamabad tentent de faire bonne figure. "Il n'était nulle part où nous avions prévu qu'il serait, mais maintenant, il est parti", a tenté de justifier le président pakistanais Asif Ali Zardari, à l'annonce de la mort du chef d'al-Qaïda.

AFGHANISTAN

Dix gardes de sécurité tués dans un raid aérien au sud de Kaboul

Dix gardes de sécurité afghans ont été tués dans un raid aérien mené hier dans la province de Ghazni, dans le sud de la capitale afghane Kaboul, a-t-on indiqué de source sécuritaire. Selon le chef de la police provinciale, Zarawar Zahid, le raid a été mené dans le district de Gilan, où "dix gardes d'une société de sécurité privée ont été tués et plusieurs autres blessés". Les victimes étaient toutes de nationalité afghane, a précisé le responsable de la police, ajoutant qu'une enquête était en cours pour déterminer les circonstances de l'incident. La Force d'assistance à la sécurité internationale de l'Otan (ISAF) mène souvent des raids aériens contre les positions talibanes. Mais ces raids ont été plusieurs fois dénoncés par Kaboul pour avoir provoqué des dégâts collatéraux, en tuant plusieurs civils.

SOUDAN

26 morts dans des affrontements entre shebabs et forces gouvernementales

Au moins 26 personnes ont été tuées lundi dans des affrontements opposant les forces pro-gouvernementales somaliennes aux insurgés shebab pour le contrôle de la ville de Garbaharey (sud-ouest), a-t-on indiqué hier de sources concordantes. Les affrontements ont éclaté lundi lorsque les insurgés shebab ont tenté de reprendre le contrôle de cette localité située dans la région de Gedo, frontalière de l'Éthiopie et du Kenya. Le 28 avril, les insurgés avaient abandonné la ville devant l'avancée des forces pro-gouvernementales. "Les terroristes ont attaqué Garbaharey hier (lundi) et ils ont perdu la bataille. Leurs cadavres jonchent les rues de la ville et de sa périphérie. Les forces gouvernementales et les combattants alliés contrôlent complètement la zone à présent", a déclaré le colonel Mohamed Adan, responsable sécuritaire au sein du gouvernement fédéral de transition.

APS

Le président Zardari n'a cependant pas donné d'explications détaillées sur le fait de savoir comment Ben Laden a réussi à vivre pendant des années sans être repéré à Abbottabad, un lieu de villégiature populaire à flanc de coteau avec des généraux pakistanaise en retraite, à quelques encablures de la capitale Islamabad rapporte le journal *Libération*. L'ambassadeur du Pakistan aux États-Unis avait annoncé plus tôt qu'Islamabad lancerait une "enquête complète" sur les ratés de ses services de renseignement dans leur traque d'Oussama Ben Laden.

Soupons

"Bien que les événements de dimanche ne soient pas le fruit d'une opération conjointe, une décennie de coopération et de partenariat entre les États-Unis et le Pakistan ont mené à l'élimination d'Oussama Ben Laden, synonyme de menace permanente contre le monde civilisé", a déclaré le président pakistanais, insistant même : "Nous autres, Pakistanais, tirons une certaine satisfaction du fait que notre aide pour identifier un courrier de Ben Laden a conduit, en fin de compte, aux événements de ce jour."

Pourtant, de nombreux parlementaires américains ont exigé de savoir comment l'homme le plus recherché du monde avait pu résider, jusqu'à sa mort, dans la nuit de dimanche à lundi, sous les balles d'un commando américain, dans une vaste résidence fortifiée au cœur d'une ville de garnison proche d'Islamabad, qui plus est dans un quartier habité par d'anciens officiers pakistanaise. Les Pakistanais vont devoir "prouver qu'ils ne savaient pas que Ben Laden était là", a tonné le sénateur indépendant Joe Lieberman, président de la commission de la Sécurité intérieure. Sa collègue républicaine Susan Collins a proposé d'ajouter des conditions à l'aide massive que les États-Unis fournissent à l'armée pakistanaise au nom de la lutte contre les islamistes radicaux.

Dans le camp présidentiel, le démocrate Carl Levin, président de la commission



de la Défense du Sénat, a souligné que le complexe où se cachait le chef d'al-Qaïda avait été bâti il y a cinq ans. "Il est quand même difficile d'imaginer que l'armée n'avait aucune idée de ce qui se passait à l'intérieur", a-t-il dit. Une remarque qui faisait écho à celle lancée en octobre 2009 par la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton. Celle-ci s'était étonnée, en pleine visite au Pakistan, que le pays ait officiellement échoué à localiser les chefs du réseau islamiste présents sur son sol depuis 2001. Mais, lundi, changement de ton. Hillary Clinton, reprenant exactement les mots du président Barack Obama

la veille, s'est, au contraire, félicitée que la "coopération" du Pakistan ait aidé les États-Unis à localiser Oussama Ben Laden. John Brennan, principal conseiller antiterroriste du président, a tout au plus admis que Ben Laden avait pu recevoir l'appui de responsables pakistanaise. Brennan, soumis à un déluge de questions lors d'un point de presse à la Maison-Blanche, a aussi révélé que les États-Unis n'avaient rien dit aux autorités pakistanaise du raid mené dans la nuit de dimanche à lundi. Une preuve s'il en est de la confiance qui règne entre les deux pays.

RI/Source Libération

SUR ORDRE DU GOUVERNEMENT SUISSE

Gel des avoirs de Ben Ali, Moubarak et Kadhafi

La Suisse a annoncé lundi avoir gelé des dizaines millions de francs suisses d'avoirs appartenant aux anciens présidents tunisien et égyptien Zine ben Ali et Hosni Moubarak ainsi qu'au dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. Selon le ministère suisse des Affaires étrangères, 360 millions de francs suisses d'avoirs potentiellement illégaux liés au n°1 libyen et à son entourage ont été retrouvés.

Pour Hosni Moubarak, les fonds sont évalués à 410 millions de francs suisses et à 60 millions pour Ben Ali, a précisé Lars Knuchel, porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

"Dans le cas de la Libye, cela s'élève à 360 millions de francs suisses. Ces sommes sont gelées en Suisse sur ordre du gouvernement visant des avoirs potentiellement illégaux", a-t-il dit.

Les nouvelles autorités tunisiennes et égyptiennes sont actuellement en contact avec la justice helvétique à propos de leurs demandes officielles d'entraide juridique en vue d'obtenir la restitution des fonds cachés en Suisse, a-t-il ajouté.

En revanche, aucun contact de ce genre n'existe entre la Suisse et la Libye, où

Mouammar Kadhafi s'accroche au pouvoir malgré une rébellion d'une partie de la population et des raids aériens de l'Otan.

La Suisse, attachée à sa neutralité légendaire, avait auparavant annoncé le gel de tout avoir lié aux trois dirigeants arabes précités, demandant ainsi aux organismes financiers et autres de signaler tout mou-

vement de fonds suspect. En janvier, les autorités de Berne avaient gelé les avoirs appartenant au président sortant ivoirien Laurent Gbagbo, aujourd'hui déchu et placé en résidence surveillée dans le nord de son pays. Ces dernières années, la Suisse s'est efforcée d'améliorer son image de refuge pour biens mal acquis.

SYRIE

Damas procède à 180 arrestations

Les forces de l'ordre syriennes ont procédé, lundi 2 mai, à près de 180 nouvelles arrestations au nord de Damas et donné quinze jours pour se rendre aux auteurs d'infractions. Les opposants, eux, ont appelé à des manifestations en solidarité avec la ville assiégée de Deraa. Le mouvement de contestation inédit contre le régime de Bachar Al-Assad garde toute sa vigueur près de deux mois après son commencement. À Damas, un rassemblement de 150 femmes en soutien à Deraa, foyer de la contestation anti-régime, a été dispersé lundi par la force alors qu'une journaliste syrienne a été arrêtée, a affirmé

l'une des participantes rapporte le journal *Le Monde*. «Nous ne sommes pas des salafistes, nous ne faisons rien de mal et nous ne violons pas la Constitution. Manifester est un droit légitime», a assuré Fadwa Souleimane, une actrice. Lundi soir, l'armée a affirmé que les poursuites et l'arrestation de membres des 'groupes terroristes' continuaient à Deraa, dans le Sud, et que «de grandes quantités d'armes et de munitions ont été retrouvées dans plusieurs endroits de la ville». Le régime accuse des 'groupes terroristes extrémistes' d'être à l'origine des violences.

RI

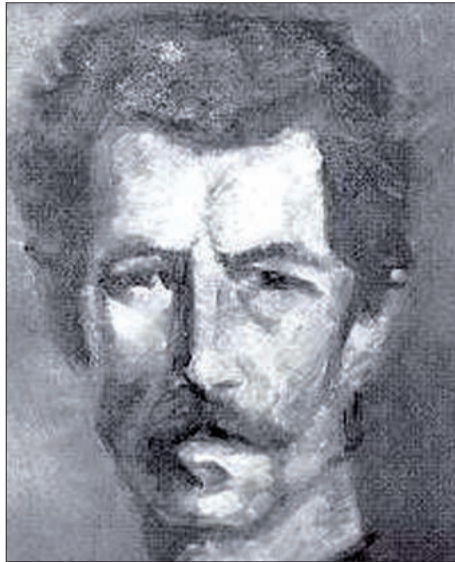
3^E FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN AU MAMA

Une édition dédiée au regretté M'hamed Issiakhem

« Je considère qu'un pays sans artistes est un pays mort. J'espère que nous sommes vivants », avait l'habitude de dire le grand artiste algérien, M'hamed Issiakhem.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans le cadre de la tenue du 3^e Festival international d'art contemporain d'Alger, le Musée national d'art moderne et contemporain (Mama) organise à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au 30 juin prochain une exposition de peinture à l'occasion de la commémoration du 20^e anniversaire de la disparition de l'artiste peintre M'hamed Issiakhem. Le vernissage de cette exposition est prévu aujourd'hui de 18 heures à 20 heures. L'ouverture pour le grand public est prévue à partir de demain. A travers cet hommage, les organisateurs prévoient deux conférences la première le 7 mai sous le thème « Khadda, l'art de décliner son identité en termes d'avenir », la seconde pour le 8 mai sous le thème « Les modernités hors d'Europe ». Kateb Yacine, un ami d'Issiakhem, avait déclaré l'avoir « vu, plus d'une fois, finir une toile en quelques heures, pour la détruire tout à coup, et la refaire encore, comme si son œuvre était une grenade qui n'a jamais fini d'exploser dans ses mains ». Le 17 juin 1928 naît Mohamed Issiakhem qu'on surnommera plus tard M'hamed, à Taboudouch des Aït Djennad (Azeffoun) en Kabylie. A partir de 1931, son père, gérant de hammam à Relizane, le ramène dans cette ville. Il vit ainsi sa première enfance séparé de sa mère. En 1934, début de scolarité à l'école indigène de Relizane. Œil de lynx, comme le surnomme son ami Kateb Yacine, pour sa clairvoyance, il disait de lui : « C'était un narrateur inépuisable. Il me racontait son enfance, sa vie de tous les jours jusqu'à notre rencontre. Il se livrait entièrement, ce qui ne l'empêchait pas d'affabuler et de brouiller les pistes, lorsqu'il se laissait prendre au charme du récit. Il devenait alors un grand écrivain, sauf qu'il parlait au lieu d'écrire. » En 1942, débarquement des troupes alliées anglo-américaines. En 1943, à l'âge de quinze ans, Issiakhem manipule une grenade, ramassée dans un camp militaire américain. Dans l'explosion deux de ses sœurs et un neveu meurent, il sera lui-même amputé d'un avant-bras. La souffrance algérienne durant les années de guerre comme celle qu'endure le Tiers Monde dans la revendication de sa liberté ne cessent de réactiver le climat angoissé de sa peinture qui exorcise tout à la fois les douleurs d'un drame personnel et les violences de l'histoire collective. Dans une solidarité rageuse avec les femmes et les hommes sous toutes les latitudes murées dans le silence de la misère ou de l'oppression, le geste d'Issiakhem fait surgir de pâtes épaisses tous les visages du malheur. Les célébrations de l'univers maternel, d'une



sérénité dont le peintre s'est trouvé privé, constitueront autant de conjurations du tragique de la condition humaine. Issiakhem est placé, avec Aksouh, Ben Anteur, Guermaz, Baya, Khadda ou Mesli, parmi les artistes de la « génération de 1930 » (tous ces peintres étant nés autour de cette année) qui, après les précurseurs des années 1920, ont été les fondateurs de l'art algérien moderne. Elève de Omar Racim, Issiakhem fréquenta l'Ecole nationale des Beaux-arts d'Alger de 1947 à 1951, puis celle de Paris de 1953 à 1958. Enseignant à l'ENBA d'Alger et y exerçant plusieurs responsabilités, il « collabora » à *Alger républicain*. Facette méconnue du comparse du père de Nedjma, Issiakhem a même exercé en tant qu'ergothérapeute pour enfants handicapés mentaux dans une clinique française. Il fonda en 1963 l'Union nationale des artistes peintres (UNAP). En 1967, il réalisa les illustrations de Nedjma de Kateb Yacine et participa, la même année, à la réalisation d'un film pour la télévision « Poussière de juillet ». De 1965 à 1982 il crée les maquettes des billets de banque et de nombreux timbres-poste algériens. Il dirige en 1977 la réalisation d'une fresque pour l'Aéroport d'Alger. En 1978 Issiakhem séjourne quelques mois à Moscou et reçoit en 1980 le Premier Simba d'Or (Lion d'Or) de Rome distinction de l'UNESCO pour l'art africain. M'hamed Issiakhem s'éteint le 1^{er} décembre 1985 à Alger, des suites d'une longue maladie. Un ami fidèle, assure le sociologue Benamar Mediene, qui a beaucoup écrit sur lui en ces termes : « *Devant sa peinture, Issiakhem est le déconcertant, le paradoxal, l'irrévérencieux demiurge qui, dans sa lucidité prophétique, avale de la poudre à canon et allume une cigarette. L'art, pour lui, est toujours un risque qui engage l'existence même de celui qui l'assume.* »

PRESTATION DE L'ENSEMBLE MUSICAL "ORNINA" DE SYRIE

Le public tlemcenien subjugué

L'ensemble musicale syrien "Ornina" a enchanté le public tlemcenien grâce à la réussite de sa prestation. Cet ensemble s'est produit dans le cadre du festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes, inscrit au programme de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011". Le public devenu fidèle à ces soirées musicales a pris beaucoup de plaisir à assister lundi soir à la prestation de l'ensemble syrien qui a présenté des noubas andalouses très répandues dans ce pays et différentes sur le plan mélodie et interprétation de celles connues en Algérie, notamment à Tlemcen. Dirigé par le maestro Mohamed Qadri Dalal, un virtuose du luth, la troupe syrienne a gratifié les spectateurs d'un répertoire musical riche qui a démontré une nouvelle fois, le raffinement élevé de la musique andalouse,



jalousement sauvegardée dans divers pays arabes et musulmans. Cet ensemble fondé en 1993 excelle dans l'interprétation des œuvres instrumentales des plus grands compositeurs syriens, à l'instar du cheikh Ali Ad-Darwiche, Jamil Uways et d'autres qui ont innové dans les genres instrumentaux bechraf, samaii, zaybaqli. La troupe a à son actif plusieurs participations dans divers festivals dont

celui de la musique malouf de Skikda en 2007 et la "manifestation Alep, capitale de la culture islamique" qui a eu lieu en 2006. La soirée de lundi a vu aussi la participation de l'ensemble régional d'Alger conduit par Zerrouk Mokdad qui n'est autre que le compagnon et le digne successeur de Dahmane Benachour, Abdelkrim Dali et de feu Sadek el Bejaoui. Cet ensemble a été longuement ova-

tionné par un public connaisseur et féru de la musique andalouse qui s'estime "chanceux" de voir défiler sur la scène de la maison de la culture de Tlemcen de grands ensembles musicaux, présents à la cité des Zianides à l'occasion de cette grande manifestation culturelle internationale qu'abrite l'Algérie, tout au long de l'année 2011. Le festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes se poursuivra jusqu'à vendredi prochain, avec au programme des ensembles du Maroc, de Chine, du Portugal, d'Espagne et d'Algérie qui sauront sans nul doute égayer les soirées tlemceniennes devenues très animées depuis le 16 avril dernier, date de l'inauguration de la phase internationale de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011".

APS

BALLET FOLKLORIQUE BULGARE DE PIRIN

Les Mileviens ravis

Le public milévien s'est délecté durant une heure, lundi soir, des gracieuses et élégantes évolutions de la troupe folklorique du ballet de Pirin, dans une belle communion avec les danseurs venus de cette ville du sud-ouest de la Bulgarie. Maîtrisant son art avec perfection, le groupe, formé de huit jeunes gens et jeunes filles accompagnés d'une chanteuse à la voix suave, a présenté plusieurs tableaux reproduisant les coutumes de cette région slave blottie sous le massif de Rila, deuxième plus haut relief de ce pays. Séduit par les danses autant que par les costumes des artistes, le public de Mila, présent en nombre dans la salle de la maison de la culture Moubarak El Mili, semblait particulièrement subjugué par les habits lumineux des danseurs, notamment la robe traditionnelle "Lazarski", témoin d'un patrimoine des Balkans bien conservé. Cette formation bulgare, présente en Algérie dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la danse (29 avril), a été créée en 1954. Elle a tenu à rendre hommage au grand chorégraphe Georgi Abrashev, auteur de plusieurs ballets primés aux quatre coins de la planète.

ACTIVITÉS CULTURELLES À TLEMCCEN

La maison de la culture affiche complet

Les activités culturelles organisées dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" suscitent un engouement sans pareil parmi le public tlemcenien depuis le lancement officiel de cette grande manifestation internationale. Les soirées organisées, tant dans le cadre du festival international de la musique andalouse que de la semaine culturelle de l'Irak, affichent souvent complet à la maison de la culture Abdelkader Alloula ou au nouveau palais de la culture. Il arrive même que des spectateurs suivent tout le spectacle debout. L'activité muséale, longtemps absente du panorama culturel local, est actuellement fortement présente. En moyenne, plus de 2.000 visiteurs sont enregistrés au nouveau musée de Tlemcen, selon un responsable du département des expositions de la manifestation. Grands et petits, femmes et hommes visitent ces expositions organisées au musée de l'histoire de Tlemcen, à la mosquée de Sidi Bellahcen et dans les salles du nouveau palais où sont exposées des œuvres de calligraphie arabe de divers pays arabes et musulmans. Toutes les activités sont suivies avec grand intérêt et un engouement exceptionnel, ce qui, à chaque spectacle ou exposition encourage et motive les artistes à donner le meilleur d'eux même pour être à la hauteur et au goût raffiné du public, de l'avis de quelques artistes étrangers présents à Tlemcen. Des citoyens de wilayas limitrophes, notamment Sidi Bel-Abbes, Ain Témouchent, Oran et même Naama viennent assister aux activités diverses, à la faveur aussi de l'ouverture de l'autoroute Est-Ouest qui facilite les déplacements. Ces touristes nationaux visitent, par là même, les nouvelles infrastructures culturelles comme le somptueux palais de la culture et le Palais royal d'El Mechouar qui a impressionné même les délégations étrangères présentes à Tlemcen. La dynamique créée par la manifestation culturelle internationale est largement visible dans les artères de la ville de Tlemcen où de grands encombrements de la circulation y sont enregistrés quotidiennement.

APS

L'ALIMENTATION DE BÉBÉ

COMMENT INTRODUIRE LES ALIMENTS SOLIDES...

Pendant la première année de vie de l'enfant, le lait (maternel ou maternisé), devrait constituer la base exclusive de son alimentation. Ce lait est essentiel au bon développement du nourrisson. Le lait de vache entier est peu digeste et ne devrait pas être offert à l'enfant avant l'âge de neuf à douze mois. Les aliments solides, qu'on intégrera peu à peu, ne doivent pas remplacer le lait, mais plutôt compléter ses apports. Normalement, c'est vers l'âge de six mois qu'on commence à intégrer les aliments solides. Comment introduire cette alimentation ? Une question que se posent toutes les mamans.

PAR OURIDA AIT ALI

En général, et selon l'avis des pédiatres, la diversification alimentaire chez le nourrisson s'effectue après les quatre premiers mois pendant lesquels le bébé se nourrit uniquement de lait (maternel ou 1^{er} âge). Toutefois, chaque bébé a des besoins différents et présente une courbe de croissance qui lui est propre. Certains enfants sont prêts à recevoir des aliments dès l'âge de quatre mois, alors que pour d'autres, cela peut aller jusqu'à huit ou neuf mois. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter si votre enfant se situe légèrement en dehors de la norme. Il suffit de savoir reconnaître les signes qui montrent qu'il est prêt pour les aliments solides.

Cela débute généralement par le repas de midi ensuite celui du soir. On peut donner les aliments mixés avec une cuillère



souple. Mais au début, on peut aussi remplacer une partie du lait du biberon par un peu de purée de légumes-maison ou en petit-pot, en remplaçant au début 30 ml d'eau + une mesure

de lait 2^e âge, par environ 30 mg de purée de légumes. Au fur et à mesure, on diminue la quantité de lait au profit de la purée de légumes pour arriver au bout de deux semaines à un repas conte-

nant environ cinq mesures de lait.

Même si la consommation de lait 2^e âge diminue progressivement, l'enfant nécessitera 500 ml de lait par jour jusqu'à ses

O.A.A

deux ans. On peut donc commencer par la découverte des légumes. En règle générale, les bébés sont curieux de connaître de nouvelles saveurs et apprécient volontiers les légumes. Toutefois, si l'enfant fait la moue, on peut lui proposer des légumes plus sucrés, type betteraves ou carottes, plus à son goût. Bien entendu, ces légumes mixés en purée sont donnés à la cuillère ou mélangés au biberon.

Quelques semaines plus tard, on peut continuer par des compotes de fruits toujours en privilégiant des fruits bien mûrs, cuits et mixés, sans sucre ajouté. Vers sept ou huit mois, bébé peut commencer à goûter la viande et le poisson. Il est conseillé de lui donner des viandes et poissons maigres comme le poulet, l'agneau, le bœuf, le veau ou le cabillaud, le bar, la truite, la sole, le merlan, la daurade... Un peu d'œuf cuit dur vers dix mois. Enfin, les légumes secs entiers sont donnés après 18 mois.

SELON SON RYTHME Instaurez doucement de nouvelles règles

Dans un premier temps, découvrez comment instaurer doucement de nouvelles règles en matière d'alimentation. Puis apprenez à donner à votre bébé ses premiers "vrais repas" selon ses goûts, son rythme et ses besoins.

- Tâchez de faire les purées de légumes vous-même, mais sans les saler.

- Au début, faites goûter seulement un à un les légumes et les fruits à votre enfant afin qu'il apprenne à distinguer clairement le goût de chaque aliment. Au bout de quelques semaines, faites des mélanges.

- Si vous préparez vous-même les purées de bébé, cuisinez plutôt à la vapeur, c'est le mode de cuisson qui conserve le mieux les vitamines des aliments.

Que faut-il éviter en diversifiant l'alimentation ?

- Ne pas trop assaisonner. Limiter au maximum le sel et le sucre. C'est d'abord important pour sa santé, et en plus bébé découvrirra mieux le goût de chaque aliment. Ne rajoutez pas non plus de matière grasse avant l'âge de sept-huit mois.

- Ne pas commencer la diversification alimentaire par les fruits. L'enfant préfère naturellement ce qui est sucré. Il risque de refuser de manger des légumes s'il com-



mence d'abord par le sucré.

- Les légumes à goût fort, trop riches en fibres, ou encore à risque allergique : choux, raves, navets, oignons, poireaux (vert), céleris, petit pois, tomates, salsifis, cardons, artichauts, poivrons, aubergines, persil... sont plutôt déconseillés. Les fruits

à risque allergique comme la fraise, le kiwi ou les fruits exotiques doivent éviter d'être donnés avant deux ans, d'après les recommandations de nombreux allergologues.

- Les carottes sont à éviter en cas de constipation.

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE ALIMENTAIRES

Comment préparer les aliments de bébé ?

15 règles de base pour une bonne hygiène alimentaire avec un bébé à la maison. Dès le début de la diversification alimentaire chez bébé, vous devrez être très attentive à l'hygiène au moment de la préparation de ses aliments. Le système immunitaire des bébés est moins développé que celui des adultes : leur estomac est particulièrement sensible aux infections. Voici les règles de base d'une bonne hygiène alimentaire avec un bébé à la maison.

- Lavez-vous bien les mains avec du savon avant de préparer le repas de votre enfant.

- Il est recommandé de ne pas commencer la diversification alimentaire avant les six mois de l'enfant. Si vous choisissez de le servir avant cet âge, lavez et même stérilisez les cuillères jusqu'au sixième mois de votre bébé et lavez les assiettes et autres récipients destinés à votre enfant au lave-vaisselle ou sous de l'eau très chaude. Utilisez un torchon propre ou des serviettes en papier pour les essuyer.

- Les aliments pour bébé préparés à l'avance doivent être refroidis rapidement puis stockés au réfrigérateur. Congelez tout ce qui ne sera pas consommé dans les 24 heures.

- Lorsque vous réchauffez les aliments de bébé, assurez-vous qu'ils sont bien complètement chauds (vous devriez voir la vapeur en sortir) et laissez-le ensuite tiédir avant de les donner à votre bébé. Testez la température de l'aliment en en versant un peu sur l'intérieur de votre poignet, trop chaud sur le poignet ? Attendez avant de servir ! Ne réchauffez pas plus d'une fois la nourriture de bébé.

- Vous pouvez utiliser un micro-ondes pour réchauffer les aliments pour bébés, mais soyez prudente. Remuez bien la nourriture pour éviter qu'il y ait des endroits plus chauds que d'autres et laissez-la refroidir un peu avant de la donner à votre enfant.

- Si votre bébé ne finit pas son assiette, jetez les restes. Les aliments qui ont été en contact avec la salive (dans la bouche de votre bébé ou sur une cuillère) contiennent des bactéries qui vont se multiplier si les aliments sont conservés.

- Vérifiez les dates de péremption des aliments que vous donnez à votre bébé. Si vous utilisez des aliments préparés pour bébés et qu'il reste un fond dans un petit pot (qui n'a pas été réchauffé ou en contact avec la bouche de votre bébé), vous pouvez la conserver au réfrigérateur pendant 24 heures après la date d'ouverture. Jetez toute nourriture qui a déjà été chauffée ou consommée en partie.

- Lavez les chaises hautes, bavoirs et le zone de repas de bébé avec de l'eau chaude savonneuse ou un gel nettoyant antibactérien. Gardez votre cuisine aussi propre que possible, surtout le sol, où les bébés adorent marcher à quatre pattes !

- Si votre bébé mange avec ses mains, n'oubliez pas de les laver avant chaque repas.

- Vérifiez la température de votre réfrigérateur : elle doit être comprise entre 0 et 5 °C.

- Nettoyez régulièrement votre frigidaire avec du vinaigre blanc et de l'eau.

- Changez votre linge de cuisine et les torchons fréquemment.

- Faites cuire les œufs jusqu'à ce que le jaune et le blanc soient solides et cuisez la viande à point, de façon à ce qu'elle ne soit plus rouge en son centre.

- Si l'aliment est congelé, décongelez-le complètement avant de le cuire, à moins que l'étiquette de l'aliment n'indique le contraire.

DOCTEUR LARBI MARICHE, PÉDIATRE AU MIDI LIBRE :

« Chaque mère reste le superchef de son bébé »

C'est généralement vers cinq-six mois que l'on commence à introduire des aliments autres que le lait, en commençant par certains légumes. Dans cet interview que nous a accordé le docteur Larbi Mariche il nous explique comment doit se réaliser une transition réussie. Écoutons le docteur Larbi Mariche lequel a bien voulu répondre à nos questions concernant l'alimentation de bébé.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Midi libre : Quand faut-il commencer à donner les aliments solides ?

Docteur Larbi Mariche : L'âge prévu pour le début de la diversification alimentaire se situe entre 4 et 6 mois

Pourtant certaines mamans commencent à introduire les aliments à 4 mois...

Idéalement la diversification alimentaire commence à l'âge de 6 mois, commencer plus tôt ou plus tard peut engendrer des difficultés.

Y a-t-il des raisons médicales pour commencer plus tôt ou plus tard ?

Une diversification précoce avant l'âge de 4 mois n'est, non seulement, pas justifiée sur le plan nutritionnel, mais elle pourrait même avoir des conséquences néfastes, la seule raison médicale pour commencer plus tard concerne quelques aliments très antigéniques comme l'œuf, le poisson, les fruits exotiques.

Par quel aliment faut-il commencer ?

Diversifier aliment par aliment, opter pour les aliments simples ayant une texture lisse (légumes cuits et mixés, purée de fruits cuits.)

Un nourrisson peut-il avoir des carences ?

Oui, carence en calcium, fer, acides gras essentiels (AGE), en vitamines (A et D)

Quel menu faut-il préconiser pour une alimentation idéale ?

Il n'y a pas de menu standardisé mais on conseille en pratique un seul repas protéique par jour avec

500 ml de produits lactés. La seule boisson au cours ou en dehors des repas est de l'eau pure.

Éviter d'ajouter du sel aux plats destinés aux nourrissons

Comment les parents peuvent-ils dépasser la peur d'introduire certains aliments ?

Considérer la diversification comme un moment de bonheur, donc pas de panique car chaque bébé a son propre rythme. Ne pas le forcer, passer du liquide au solide, un changement à la fois, ne jamais précipiter les choses.

Un bébé peut-il avoir des réactions allergiques ?

Oui, leur origine est variable alimentaire ou médicamenteuse.

Y a-t-il dans ce cas un risque d'étouffement pour le bébé ?

Rare... mais ça existe, c'est l'œdème de Quinck

Un bébé peut-il développer une phobie par rapport à certains aliments solides si on l'habitue à des aliments trop mixés ?

La règle d'or de la diversification c'est étape par étape.

Peut-on avoir un menu type pour chaque âge ?

Il y a différents menus publiés sur les sites des géants de l'agro-alimentaires (mais trop théoriques) donc chaque mère reste le superchef de son bébé.



Faut-il attendre la poussée dentaire pour introduire certains aliments ?

Dès que bébé commence à avoir ses dents il est donc prêt pour une plus grande diversification des aliments et textures. Donnez à votre bébé des aliments qui l'aident à mastiquer.

Quels sont les aliments que l'on peut sucrer ?

Y a pas d'urgence pour les produits sucrés. Il faut les limiter au maximum (exemple une demi-cuillère à café de sucre en poudre pour une compote de fraises au citron).

O. A. A.

AFIN QU'IL MANGE DE TOUT

Proposez-lui des menus riches et variés

Proposer à un enfant une alimentation riche et variée n'est pas toujours aisé. Difficile en effet de lui faire manger autre chose que des frites et des pâtes... Il existe pourtant quelques ruses pour lui apporter les éléments nutritifs nécessaires à sa croissance.

Quelques petits trucs

Lors de l'élaboration de vos recettes, puisez dans chaque famille d'aliments, sans en privilégier une en particulier. Mélangez les aliments, associez un légume avec un féculent par exemple.

Transformez-les en purée. Les jeunes enfants préfèrent souvent les aliments de consistance plus fluide. Changez leur aspect (proposez-lui des courgettes en gratin par exemple). Ne renoncez pas. Peut-être n'est-ce pas les légumes qu'il a dans son assiette qu'il n'aime pas mais la vinaigrette qui les accompagne. Ne prévoyez pas de plats différents pour chacun



mais un menu identique pour toute la famille. Vous adaptez les quantités à l'âge. Sachez adapter les quantités à sa faim. Enfin, faites-le participer à la préparation des repas. Votre enfant aura certainement envie de goûter.

Quatre astuces pour faire manger votre bébé !

Votre bébé a un appétit capricieux : il ne refuse pas de

manger par principe, mais mange irrégulièrement. Voici quatre astuces pratiques pour lui faire prendre ses repas. - N'essayez pas de faire manger votre enfant en le menaçant de punitions, en lui promettant des récompenses. Lorsqu'un enfant découvre qu'il est capable de faire les pieds au mur à ses parents en échange d'un bout de pain, il est ravi et les repas devien-

nent un vrai marchandage. - Ne prolongez pas les repas plus d'une demi-heure. Ne les fractionnez pas non plus en offrant à votre enfant à manger une demi-heure plus tard ce qu'il a déjà refusé. Il aurait d'autant moins faim au repas suivant. Espacez les repas au maximum. - Si c'est le matin que votre enfant n'a pas faim, donnez-lui au réveil un verre d'eau sucrée ; c'est souvent très efficace ; un quart d'heure plus tard, l'enfant a faim ! - Essayez d'attendre avec calme que l'appétit revienne, mais avertissez le pédiatre dans les cas suivants : si la courbe de croissance reste stationnaire plus de huit jours ; si vous notez l'apparition d'un symptôme qui pourrait révéler une maladie à son début ; si le manque d'appétit, en dehors de tout symptôme se prolonge au-delà d'un mois. Dans ces divers cas, le médecin prescrira des examens complémentaires.

La LNF fixe les dates des matches en retard de la Ligue 1

La Ligue nationale de football (LNF) a arrêté les dates des matches en retard du championnat professionnel de Ligue 1 de football qui auront lieu aux mois de mai et de juin. Le match en retard AS Khroub - JS Kabylie de la 16^e journée a été fixé au mardi 10 mai à partir de 16h00, tandis que celui de la 20^e journée entre le CAB Bou Arréridj et le MC Alger se déroulera le même jour mais à 18h00. La LNF a programmé les rencontres en retard de la 18^e journée, ES Sétif - JSM Bejaia et CR Belouizdad - JS Kabylie, pour le mardi 17 mai, respectivement à 18h00 et 16h00. Le match en retard ASO Chlef - JS Kabylie pour le compte de la 20^e journée a été fixé, quant à lui, au mardi 24 mai à partir de 18h00. Les rencontres en retard de la 21^e journée, au nombre de trois, auront lieu comme suit : MC Saida - ES Sétif le mardi 24 mai (16h00), alors que MC Alger - ASO Chlef et JS Kabylie - JSM Bejaia se dérouleront le samedi 4 juin à partir de 16h00. La confrontation ES Sétif - MC El-Eulma (22^e journée) a été également fixée au samedi 4 juin à partir de 18h00.

Le calendrier du mois de mai arrêté

La Ligue nationale de football (LNF) a établi le calendrier du championnat professionnel de Ligue 1 de football pour le mois de mai au cours duquel cinq journées de championnat sont au programme. La 21^e journée de Ligue 1, amputée de trois matches (JSK - JSMB, MCA - ASO et MCS - ESS) a été fixée au samedi 7 mai, tandis que la 22^e journée se jouera le vendredi 13 et le samedi 14 mai, sans la rencontre ESS - MCEE, reportée au 4 juin. La LNF a fixé la 23^e journée, dans son intégralité, au samedi 21 mai, alors que la 24^e journée aura lieu le vendredi 27 mai. Enfin la 25^e journée se déroulera, quant à elle, le mardi 31 mai, a indiqué encore la LNF.

Maroc-Algérie se joue à Marrakech

Le match retour face à l'Algérie, le 4 juin prochain pour le compte de la 4^e journée de qualification à la CAN-2012 aura bel et bien lieu au grand stade de la ville de Marrakech c'est ce qu'a confirmé, hier, la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) à la Fédération Algérienne de Football (FAF).

VOLLEYBALL- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

L'Etoile de Sétif et l'USM Blida ne passent pas en demi-finale

Les deux clubs algériens, l'Etoile de Sétif et l'USM Blida ont échoué, lundi dernier, à se qualifier en demi-finale du championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball (messieurs) abrité par le club égyptien d'Al-Ahly au Caire (Egypte). L'USM Blida s'est inclinée devant le club de l'université du Rwanda (3 sets à 2) alors que l'Etoile de Sétif a été défaite par Prisons du Kenya (3 sets à 0). Le staff technique de l'USM Blida a expliqué cette défaite par le fait que beaucoup de joueurs soient jeunes et peu expérimentés. Dans une déclaration à l'APS, l'entraîneur de l'Etoile de Sétif Yazid Reda, a, de son côté, exprimé sa déception suite à cette défaite, estimant que le niveau de la rencontre était moyen. L'Etoile de Sétif et l'USM Blida disputent à partir d'hier les matches de classement pour les 3^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e places.

EN PRÉVISION DU MATCH FACE À LA ZAMBIE

L'EN olympique en stage en Afrique du Sud

La sélection olympique de football effectuera prochainement un stage de préparation en Afrique du Sud, en vue de son match retour face à la Zambie, prévu le 18 juin à Shingula, pour le compte du 3^e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques 2012 de Londres, a annoncé la Fédération algérienne de football.

PAR MOURAD SALHI

Les jeunots algériens iront en Afrique du Sud, précise l'instance fédérale, pour effectuer un regroupement afin de s'acclimater. «L'équipe olympique ira en stage en Afrique du Sud pour préparer le match retour dans les mêmes conditions climatiques et géographiques (Altitude) que celles de la Zambie. dans les mêmes conditions climatiques et géographiques (altitude) que celles de la Zambie » a indiqué la fédération algérienne sur son site officiel. L'équipe nationale olympique, sous la houlette d'Azzedine Aït Djoudi se prépare actuellement, ajoute la même source, dans d'excellentes conditions en prévision de sa confrontation face à la Zambie. Le match aller se déroulera le 3 juin 2011 à 16h au stade du 20-Août d'Alger. L'Algérie s'est qualifiée à ce tour après avoir battu le Madagascar en aller et retour sur le score, respectivement, de 3 à 0 et 1 à 0. En match amical disputé jeudi dernier, les



Algériens ont battu leur homologue du Niger sur le score d'un but à zéro (1-0), l'unique but de la rencontre a été inscrit par Megueni Mokhtar du MC Saida. Cette rencontre a permis à l'entraîneur national Azzedine Aït Djoudi d'évaluer les qualités de ses joueurs, et tenter d'apporter quelques corrections par rapport aux lacunes enregistrées lors de la double confrontation face au Madagascar. Lors du premier stage effectué au Centre sportif de Sidi Moussa, le sélectionneur national a fait appel à 24 éléments pratiquement tous ceux qui ont débuté ensemble cette aventure, depuis le premier jour. Outre ce stage ponctué par un match amical contre le Niger, les

Olympiques algériens bénéficieront de plusieurs stages qui seront également ponctués par des matches amicaux. Azzedine Aït Djoudi revient encore une fois sur son choix des joueurs : « Notre objectif est de hisser notre jeu afin de présenter un groupe compétitif face à la Zambie. Les joueurs sont plus que jamais motivés pour passer cette étape importante et pourquoi pas atteindre le tournoi final. Nous suivons de près, les éléments susceptibles de renforcer davantage les rangs de la sélection olympique. Si nous arrivons à passer l'écueil de la Zambie, nous aurons beaucoup de temps pour préparer la phase du tournoi final », a-t-il dit. M. S.

DIVISION 1 GRECQUE DE FOOTBALL

Rafik Djebbour reçoit le trophée du meilleur but de la saison



Le but de l'attaquant international algérien de l'Olympiakos Le Pirée (Div. 1 grecque de football), Rafik Djebbour, inscrit le 20 mars dernier face à l'AEK Athènes (6-0), a été désigné meilleur but de la saison 2010-2011 en Grèce, a annoncé mardi la Fédération grecque de football. Lors d'une cérémonie, organisée lundi soir par la Fédération grecque, l'attaquant des Verts a reçu le trophée du meilleur but de la saison, inscrit face à son ancien club, pour le compte de la 27^e journée du champion-

nat de Grèce. Rafik Djebbour était en concurrence avec Josip Skoko (AEK Athènes), Marcelino (Xanthi), Djibril Cissé (Panathinaïkos), et Lazros Christodouloupoulos (Panathinaïkos), rappelle-t-on. Auteur de 12 buts depuis le début de la saison, dont sept avec

l'Olympiakos lors de la phase retour, l'attaquant international algérien, Rafik Djebbour, est bien parti pour prolonger son aventure avec l'Olympiakos, champion en titre, avec lequel il pourra disputer la Ligue des champions la saison prochaine.

Mehdi Mostefa sur les tablettes de Valenciennes, Caen et Auxerre

Le défenseur international algérien de Nîmes Olympique (Ligue 2 française de football), Mehdi Mostefa, serait sur les tablettes de trois clubs de Ligue 1 française, en vue de la saison prochaine, rapporte mardi le site du magazine sportif France Football. Il s'agit du FC Valenciennes, du SC Caen, et de l'AJ Auxerre, qui semblent intéressés par le profil du latéral droit des Verts, précise la même source. Mehdi Mostefa, formé au club de Fontaine-lès-Dijon FC, veut quitter Nîmes Olympique à la fin de la saison, d'autant que l'équipe file tout droit vers le National (Div. 3). Mehdi Mostefa, qui est devenu une pièce maîtresse sur l'échiquier du sélectionneur national Abdelhak Benchikha, veut rejoindre un club ambitieux au sein duquel il peut prétendre à mieux, mais surtout lui permettre de garder sa place dans l'équipe nationale. Mehdi Mostefa a été convoqué pour la première fois chez les Verts à l'occasion du match amical disputé face au Luxembourg (0-0), le 17 novembre 2010, rappelle-t-on.



MAN UNITED

La dernière ligne droite de Van der Sar

Plus que cinq matches, au maximum avant que le gardien de Manchester United Edwin Van der Sar mette fin, à 40 ans, à une carrière de plus de deux décennies qu'il espère couronner par un troisième sacre en Ligue des champions, le 28 mai à Wembley.

"J'ai eu un parcours raisonnablement bon. Espérons que je pourrai le terminer en beauté", a dit le Néerlandais, qui s'apprête à battre mercredi à Old Trafford face à Schalke 04 le record des participations en demi-finales de l'épreuve-reine du foot européen avec un quatorzième match, soit un de plus que le Français Claude Makelele.

Van der Sar a annoncé en début d'année qu'il prendrait sa retraite à la fin de la saison, plus pour des raisons familiales - son épouse a connu de sérieux ennuis de santé - qu'à cause de son âge. La grande stature du Batave (1,97 m) et ses réflexes tiennent en effet encore parfaitement la route. Il l'a encore montré il y a dix jours contre Everton en réussissant en fin de match un arrêt de grande classe grâce à son envergure d'albatros, préservant une victoire qui pourrait s'avérer décisive, maintenant que Chelsea est revenu à trois points dans la course au titre.

A part une énorme bourde contre West Brom en octobre, Van der Sar a fait une saison exemplaire et si les "Red Devils" ont bâti leurs succès sur une très solide assise défensive, c'est aussi grâce à la présence rassurante de leur portier vétérán.

Ses coéquipiers et des membres de l'encadrement ont d'ailleurs tenté de le faire revenir sur sa décision, mais le Néerlandais, qui avait déjà mis un terme à sa carrière internationale en 2008 après 130 sélections, un record pour son pays, n'a pas voulu en démordre, soucieux de ne pas faire la saison de trop qui risquerait de ternir un bilan bien plus que "raisonnable".

Trouver un successeur

Car Van der Sar peut s'enorgueillir d'un palmarès remarquable, au sommet duquel



trônent deux titres de champion d'Europe, le premier avec l'Ajax Amsterdam en 1995, et le second avec Manchester en 2008. Il avait joué un rôle majeur en finale contre Chelsea en arrêtant un tir au but de Nicolas Anelka.

Arrivé à Old Trafford en 2005, après être passé par la Juventus et Fulham, le gardien a aussi gagné trois fois le Championnat d'Angleterre, quatre fois celui des Pays-Bas et une Coupe de l'UEFA avec l'Ajax. Il détient le record d'invincibilité en Premier League avec 1.311 minutes sans encaisser un but lors de la saison 2010-2011. Mercredi, Van der Sar se retrouvera face à celui que beaucoup de supporters de "Red Devils" aimeraient voir dans les buts de MU à partir de la saison prochaine, l'Allemand

Manuel Neuer. "Il a fait un grand match. C'est vraiment un gardien de classe mondiale", avait commenté le Néerlandais après que Neuer eut évité à Schalke 04 un naufrage total au match aller, gagné 2 à 0 par Manchester United. Jusqu'à présent, c'est plutôt le Bayern Munich qui semble tenir la corde, mais des rebondissements sont toujours possibles en fonction des sommes que les candidats seront prêts à déboursier. Les noms de l'Espagnol de l'Atletico Madrid David de Gea, du Néerlandais de l'Ajax Maarten Stekelenburg, voire du vétéran irlandais Shea Given, relégué sur le banc par Joe Hart à Manchester City, ont aussi été évoqués pour assumer cette difficile succession.

Schalke 04 espère le retour d'Höwedes



Le défenseur central de Schalke 04, Benedikt Höwedes, pourrait faire son retour pour la demi-finale retour de la Ligue des champions mercredi contre Manchester United, a indiqué mardi son club. Höwedes, excellent contre l'Inter Milan en quart de finales, est blessé aux abdominaux depuis douze jours, mais a été inclus dans le groupe retenu pour aller à Manchester. Ralf Rangnick décidera de le titulariser ou non, peu avant le match, a précisé Schalke 04, battu 2 à 0 sur son terrain la semaine dernière. Höwedes qui serait sur les tablettes du Bayern Munich, n'a pas participé aux trois derniers matches de Schalke 04, trois défaites. Il a été remplacé par le Camerounais Matip et le Grec Papadopoulos, qui évoluent en temps normal en milieu de terrain.

BAYERN

Butt prolonge, Kraft part

Le Bayern Munich a prolongé le contrat de son gardien de but Jörg Butt jusqu'en 2012, tandis que le grand espoir Thomas Kraft a décidé de quitter le club, a annoncé mardi le Bayern. Butt, 36 ans, qui arrivait en fin de contrat avait perdu son statut de titulaire en janvier à la surprise générale, Louis van Gaal lui préférant Thomas Kraft. Kraft, 22 ans, a ensuite fait les frais du limogeage de Van Gaal et Butt est redevenu depuis avril le numéro 1. Le jeune portier allemand n'a pas apprécié d'être présenté comme le symbole des erreurs du technicien néerlandais et pourrait rejoindre le Hertha Berlin qui a assuré son retour dans l'élite la semaine dernière.

Toprak, de Fribourg, au Bayer Leverkusen

Le défenseur allemand de Fribourg Ömer Toprak a signé un contrat de cinq ans avec le Bayer Leverkusen, a annoncé lundi le 2e du Championnat d'Allemagne. Toprak, 21 ans, suit donc Robin Dutt, son entraîneur à Fribourg recruté par le Bayer pour succéder à Jupp Heynckes. L'international junior allemand est appelé à succéder en défense centrale au Finlandais Sami Hyypia qui a annoncé lundi qu'il mettait un terme à sa carrière en fin de saison. Toprak avait eu en 2009 un grave accident de karting qui avait failli lui coûter sa carrière.

FRIBOURG

Une offre de Blackburn pour Cissé



La direction de Fribourg a reconnu dans la presse lundi avoir été contacté par le club de 1^{ère} division anglaise de Blackburn en vue d'un transfert de l'international sénégalais Papiss Cissé. "Je peux confirmer que Blackburn nous a fait une offre", a déclaré Dirk Dufner, au bi-hebdomadaire spécialisé kicker. Le directeur sportif de Fribourg a ajouté que Cissé, deuxième meilleur buteur de Bundesliga avec 22 réalisations, avait également été approché par Arsenal et Liverpool. Fribourg, 7^e du Championnat d'Allemagne, réclamerait un minimum de 15 millions d'euros pour l'avant-centre de 25 ans, recruté en janvier 2010 à Metz (2^e div. française) pour 1,5 million d'euros.

L'OL et l'OM pansent leurs plaies avant le choc

Lyon et Marseille, qui s'affrontent dimanche à Gerland pour un choc crucial dans la course au titre et à la qualification pour la Ligue des champions, ont vécu un week-end difficile, l'OM cédant sa place de leader après un nul face à Auxerre (1-1) malgré des progrès dans le jeu et Lyon craquant à Toulouse (2-0) avec deux expulsions.

Puel, des choix qui interpellent

Une nouvelle fois, les choix de l'entraîneur lyonnais ont fait débat. Après un match et demi en 4-4-2 - une mi-temps contre le Paris SG (défaite 1-0) et la victoire 3-2 contre Montpellier - Lyon est revenu au 4-2-3-1 à Toulouse, sans doute pour faire place à Yoann Gourcuff au détriment de Bafétimbi Gomis. Ces changements incessants et parfois en cours de rencontre perturbent finalement plus l'OL lui-même que ses adversaires et Lyon semble n'avoir jamais trouvé son style cette

saison. Le choix de Puel paraît d'autant plus contestable qu'il a entraîné la dissociation de la paire Lisandro-Bafétimbi Gomis, l'une des rares satisfactions de la saison.

Le cas Gourcuff

Son but décisif contre Montpellier avait pu faire croire à une fin de saison plus souriante mais le meneur de jeu de l'OL a replongé dimanche avec, de nouveau, une triste prestation. Gourcuff a encore été transparent, même sur phase arrêtée et même lorsqu'il a été remplacé milieu défensif. Pire, son remplaçant à l'heure de jeu, Clément Grenier, formé au club, a tenté beaucoup plus de choses que lui.

Le poids des absences

Avec sept points de retard sur Lille, Lyon a fait une croix sur le titre. C'est une place au tour préliminaire de la C1 que l'OL joue désormais et cela commence dimanche face au

champion en titre avec un effectif diminué. Cissokho et Bastos, expulsés au Stadium, seront absents. Toulalan sera sans doute trop juste pour postuler et Cris devrait faire son retour en charnière. Il jouera aux côtés de Diakhaté, qui est encore apparu bien fébrile contre le TFC. Lovren s'installerait alors à gauche. Ce n'est pas le meilleur poste du Croate, mais le jeune Timothée Kolodziejczak est très tendre à ce niveau.

A l'OM du jeu, mais 1 point seulement

Les problèmes marseillais semblent moins aigus que ceux de l'OL. En ce qui concerne la qualité de jeu, l'équipe de Didier Deschamps a d'ailleurs réussi dimanche contre Auxerre l'un de ses meilleurs matches de la saison. Paradoxalement, cela ne lui a valu qu'un point alors que certaines prestations récentes infiniment plus laborieuses

lui en avaient rapporté trois (2-1 contre Montpellier, 31e journée ou 1-0 à Lens, 29e journée). Rien de très inquiétant, mais Marseille n'a pas su conserver sa place de leader et ne peut plus se permettre ce genre de faux pas.

Gignac, attaquant numéro 5 ?

La composition alignée dimanche par Deschamps a des allures de camouflet pour André-Pierre Gignac, recrue majeure de l'intersaison, arrivé de Toulouse pour 18 millions d'euros. Loïc Rémy suspendu, Deschamps a confié le rôle d'avant-centre à son frère Andre. Contre l'OL, Rémy sera disponible et Gignac pourrait ainsi devenir le cinquième choix en attaque, en comptant Valbuena, indiscutable à droite. "Pour Gignac, c'est vrai que c'est compliqué", a résumé Deschamps.

BRODERIE LOCALE

La fetla
au cœur d'une
conférence-débat

La fetla, une broderie locale, typiquement algérienne, a été au centre d'une conférence-débat animée par le styliste en haute couture, spécialisé en fetla, Abdelaziz Zerari.

Cet artiste, qui a consacré vingt ans de sa vie à l'étude de cet "art unique", a rejeté la thèse de la provenance de la fetla d'ailleurs (Turquie, Andalousie). Selon lui, cet art est né en Algérie, à Annaba plus précisément.

La plus vieille pièce que détient le styliste date de 1896. C'est une gandoura appartenant à l'une de ces ancêtres, exposée parmi quelque 90 autres pièces, neuves et anciennes, jusqu'au 12 mai au Palais de la culture à Alger.

Le conférencier estime, néanmoins que cette broderie, a existé bien avant cette date, la situant aux alentours du XVI^e siècle.

Ce sont des familles juives d'Algérie qui détenaient les secrets de cet art, selon M. Zerari. "La véritable fetla a disparu avec le départ massif des juifs d'Algérie en 1956", affirme-t-il.

Selon lui, ce qui se pratique actuellement se rapproche à peine des techniques originelles de cette broderie puisque le principe de base des dessins originels n'est pas respecté.

"Le principe de base est de trouver le velours une seule fois, de broder à l'infini avec un même fil avant de revenir au point de départ", a-t-il expliqué.

Abdelaziz Zerari se présente comme étant le seul à avoir percé les secrets de la fetla originelle, se réclamant à l'occasion comme le "ressusciteur" de cet art.



Cet artiste détient un doctorat en littérature hispano-arabe de l'université libre de Bruxelles et de l'université autonome de Madrid. Sa passion pour la broderie, née à Annaba, sa ville natale, l'a conduit par la suite à l'École des arts et métiers de Bruxelles d'où il est sorti diplômé en stylisme et haute couture dames.

Questionné sur la transmission de cette technique, M. Zerari a indiqué qu'un projet d'ouverture d'un centre de formation de fetla, avec une capacité d'accueil de 100 à 120 places, est en cours d'élaboration, en collaboration avec la wilaya de Tafel. Le résultat des ses recherches sur l'art de la fetla, ses origines et sa pratique, sera, en outre, prochainement édité dans un ouvrage, a annoncé le conférencier.

APS

BLIDA, HÔPITAL PSYCHIATRIQUE FRANTZ-FANON

«Joinville» se meurt



À voir les nombreux malades mentaux errer à travers les artères et ruelles de la ville de Blida, le visiteur non averti ne peut concevoir que cette ville avait abrité l'un des plus grands asiles psychiatriques du pays et même d'Afrique. Aujourd'hui, l'hôpital psychiatrique Frantz-Fanon, anciennement « Blida Joinville », se meurt après avoir fait l'objet d'un démantèlement progressif depuis sa promotion au milieu des années 90 en centre hospitalo-universitaire (CHU), qui l'avait amputé de la moitié de ses capacités d'accueil.

Dès lors, sa vocation principale a cédé le pas à d'autres spécialités médicales dont l'introduction progressive de plusieurs disciplines médico-chirurgicales auxquelles sont venus par la suite se greffer le centre anti-cancer qui, à lui seul, a pris deux pavillons de psychiatrie, et dernièrement encore, l'Institut national du rein et l'hôpital de jour.

Cette situation que des psychiatres et tout récemment des membres de la commission chargée de la santé, de la solidarité et des affaires sociales de l'APW ont qualifiée de "dramatique" ne permet plus à cet établissement d'assurer une réelle prise en charge des malades mentaux même si les tendances de psychiatrie moderne vont vers une prise en charge « extra-muros », estiment des spécialistes en psychiatrie.

Cette prise en charge exige, toutefois, selon ces mêmes spécialistes, l'existence de plusieurs structures légères avec à leur tête des équipes médico-socio-éducatives assurant un suivi régulier des patients.

Ce qui reste de l'asile psychiatrique est



devenu autonome du CHU Frantz-Fanon depuis son érection au rang d'établissement hospitalier spécialisé (EHS), avec pour seule mission aujourd'hui, la lutte contre les maladies mentales.

Il mène des actions de prévention, de diagnostic et de soins de réadaptation et de réinsertion sociale, et compte actuellement quatre services et 16 pavillons d'une capacité d'accueil de plus de 1.000 lits.

L'effectif global de cet établissement avoisine les 450 personnes entre médecins, personnel paramédical, technique et administratif.

Jadis, cet hôpital qui jouissait d'un cadre de vie propice à la sérénité et à la détente, était un véritable village doté de toutes les commodités pour le repos et les soins. Il y avait pratiquement tout, selon un ancien infirmier, actuellement en retraite.

Outre des ateliers d'ergothérapie où tous les corps de métiers existaient, cet hôpital disposait également d'une ferme avec animaux qui assurait son approvisionnement en lait et en légumes, ainsi que de plusieurs structures comme des salles de loisirs, une salle de cinéma, un terrain de football, une chapelle, une mosquée, etc.

Ses espaces ne cessent de se rétrécir

Aujourd'hui, le patrimoine de cet hôpital continue de faire l'objet de convoitises et ses vastes espaces verts qui faisaient sa renommée ne cessent de se rétrécir comme une peau de chagrin en subissant des dommages répétés provoqués par des chantiers qui n'en finissent plus, perturbant ainsi la tranquillité et la sérénité des pensionnaires de cette structure hospitalière.

L'idée de création d'un hôpital psychiatrique à Blida remonte à 1912, lorsqu'une

commission, instituée à cet effet, avait projeté la réalisation d'un asile de 1.200 lits sur un terrain de 80 ha.

Ce projet a été abandonné avec le déclenchement de la Seconde guerre mondiale, avant d'être repris en 1927, date à laquelle une structure d'une capacité de 100 lits a été construite.

Cette unité qui a connu par la suite plusieurs opérations d'extension, ne fut inaugurée officiellement que le 08 avril 1938, pour devenir l'hôpital psychiatrique de « Blida Joinville ».

Mais ce n'est qu'après le passage du docteur Frantz-Fanon, un ardent militant de la cause nationale, que cet hôpital passera à la postérité.

L'histoire de cet établissement, qui a notamment inspiré Albert Camus dans son livre « l'Étranger », a été marquée entre 1953 et 1957 par la thérapie révolutionnaire du docteur Frantz Fanon qui avait introduit de nouvelles méthodes de traitement des malades mentaux, dont la psychothérapie institutionnelle, consistant à développer chez les malades des formes de vie collective favorisant leur resocialisation.

Cette nouvelle thérapie a été l'une des grandes réussites médicales de Frantz Fanon à l'hôpital psychiatrique de Blida, une thérapie qui a été ensuite adoptée par les psychiatres en France, comme traitement conventionnel.

A son arrivée à l'hôpital « Blida Joinville », Frantz Fanon libère les malades qui étaient enchaînés, introduit l'ergothérapie, (thérapie par le travail) et la musicothérapie (thérapie par la musique) et fait jouer les malades au football. « C'était la grande révolution dans le domaine de la psychiatrie », estiment à cet égard des psychiatres.

APS

Alessandra Ambrosio, silhouette époustouflante



Qui a dit que le noir était ennuyeux ? Certainement pas Alessandra Ambrosio, absolument époustouflante dans sa robe noire, à l'occasion du gala «amfAR Inspiration» qui s'est déroulé, jeudi dernier, à Sao Paulo. Pour faire sensation, l'Ange de «Victoria's Secret» a misé sur une longue robe noire bustier avec un jeu de rubans en cuir sublimant ses courbes et lui taillant une silhouette encore plus fine que d'ordinaire, un effet «liane» à la clé. Une silhouette interminable donc, encore plus allongée par la coiffure de la jeune femme qui avait opté pour une crinière lissée à l'extrême lui atombant jusqu'à la taille. Pour son beauty look, Alessandra Ambrosio a opté pour le smoky eyes et des lèvres glossées tout en séduction.

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1886 Chicago - Un rassemblement qui tourne mal

Ce rassemblement se voulait avant tout pacifiste. Il s'intégrait aussi dans la revendication pour la journée de huit heures de travail quotidien, pour laquelle une grève générale mobilisant 340 000 travailleurs avait été lancée. Un rassemblement d'anarchistes et d'activistes ouvriers à Haymarket Square, Chicago, s'est transformé en drame. Un assaillant inconnu lançait une bombe sur la masse de policiers, en tuant un sur le coup. Dans le chaos qui en résulta, sept agents étaient tués, et les dommages dans le public élevés. L'événement devait stigmatiser à jamais le mouvement anarchiste comme violent et a fait de Chicago un point chaud des luttes sociales de la planète. Beaucoup de personnes furent arrêtés après l'attentat, mais huit hommes furent accusés des meurtres de Haymarket. Trois furent condamnés à mort. Les autres furent condamnés à perpétuités et graciés en 1893.

1904 Début de la construction du Canal de Panama par les États-Unis

Ce canal fut l'un des plus importants et plus complexes projet d'ingénierie jamais entrepris ; il a souffert de nombreux problèmes pendant et après sa construction, frappé par des maladies (particulièrement la malaria et la fièvre jaune), des glissements de terrain et des pénuries d'eau. Le canal de Panama est un canal long de 79,6 km, coupé par six énormes écluses, traversant l'isthme de Panama et reliant les océans Atlantique et Pacifique. Cependant, le canal a été une grande réussite, permettant la traversée d'environ 12.000 embarcations par an.

1932 Al Capone emprisonné

Le gangster Al Capone entre au pénitencier à Atlanta après avoir été reconnu coupable d'évasion fiscale. Al Capone est d'abord envoyé dans une prison d'Atlanta d'où il peut continuer à gérer ses affaires, avant d'être transféré dans la célèbre prison d'Alcatraz, soumis à un régime très sévère et placé en isolement.



1942 Début de la bataille de la Mer de Corail entre Américains et Japonais, dans le Pacifique

Après leur attaque sur Pearl Harbor, les forces japonaises ont rapidement progressé dans leur mouvement vers le sud-est du Pacifique et l'Australie. La bataille de la mer de Corail est la première grande bataille navale au cours de laquelle la marine japonaise est significativement mise en échec. Avec la bataille de Midway deux mois plus tard, elle constitue le réel tournant des campagnes du Pacifique, même si à aucun moment les deux marines ne se sont réellement rencontrées ce qui en fait la première grande bataille de porte-avions.

1945 Libération du camp de concentration de Neuengamme

Le camp de concentration de Neuengamme a été établi le 13 décembre 1938. Les prisonniers devaient effectuer un travail forcé pour la production d'une briqueterie-tuilerie qui se trouvait sur son terrain, et plus tard dans l'industrie de l'armement ainsi qu'à la construction d'installations militaires (Friesenwall). Jusqu'en 1945, 106.000 personnes des pays occupés par l'Allemagne, de 28 nationalités différentes, ont été déportées et internées dans ce camp avec des conditions de vie et de travail inhumaines. Environ 55.000 en sont mortes. Cela correspondait au slogan de ce camp : « Épuisement par le travail ». En outre, les premiers essais d'assassinats de déportés avec le gaz Zyklon B ont été réalisés dans le camp de Neuengamme puis poursuivis dans le KZ d'Auschwitz-Birkenau consacré à l'extermination de masse. Les SS ont commencé, le 18 avril 1945, à faire évacuer le camp de Neuengamme pour échapper à la reddition et empêcher le transfert des déportés aux Alliés. Avec ces Marches de la Mort à la fin de la guerre, plusieurs milliers de prisonniers complètement exténués ont été abattus par les SS. Dans ce camp de concentration, sévissait le docteur SS Kurt Heißmeyer qui effectua des expériences sur des déportés avec le bacille de la tuberculose. Dans la nuit du 20 au 21 avril 1945, quelques jours avant la fin de la guerre, dans la cave de l'école de Bullenhuser Damm, un bâtiment qui servait de camp extérieur depuis octobre 1944, 20 enfants juifs, tous âgés de moins de 12 ans, avec leurs infirmières et 24 déportés soviétiques, furent pendus. Avec cette action, ils voulaient camoufler ces recherches sur l'humain avant l'arrivée rapide des troupes britanniques.

LE CARNET DU MIDI

1924 UN RAIS AUX PIEDS D'ARGILE

Hosni Moubarak est un homme d'Etat égyptien né ce jour. Vice-président de la République arabe d'Égypte (1975-1981) au moment de l'assassinat du président de la République Anouar el-Sadate, en octobre 1981, il lui succède au poste de chef de l'État et se présente à la présidence de la République, élection qu'il remporte le 14 octobre 1981. Il reste au pouvoir jusqu'à sa démission contrainte le 11 février 2011, conséquence de la révolution de 2011. Moubarak est réélu successivement en 1987, 1993 et 1999. Ses scores de réélection sont souvent supérieurs à 80%. La validité de ces élections est discutable, sachant qu'aucun autre concurrent ne s'est présenté, de peur de représailles. Elles entérinent le régime de parti unique. Bien que la popularité de Moubarak ait augmenté avec le temps et que son rôle de leader du monde arabe se soit solidifié dans les années 80 et 90, il perd graduellement le soutien populaire égyptien à partir du milieu des années 90. Hosni Moubarak est souvent impliqué, lors des conflits israélo-palestiniens dans les négociations entre les deux factions. Ces positions sont généralement considérées comme pro-israéliennes. Défiant envers le Hamas qui, à la différence du Fatah, refuse de signer le plan de réconciliation interpalestinien négocié par l'Égypte, le régime égyptien entreprend, en janvier 2010, la construction d'une barrière métallique souterraine afin de réduire le flot des produits de contrebande acheminés par tunnels vers la bande de Ghaza. Après l'attentat d'Alexandrie, dans la nuit du 31 décembre 2010 au 1^{er} janvier 2011, son impopularité connaît un nouveau sommet, sa dictature policière se révélant incapable de protéger les citoyens. Lors des funérailles collectives des victimes de l'attentat, ses condoléances sont refusées. Néanmoins, Hosni Moubarak est surpris par d'importantes manifestations hostiles à son pouvoir qui éclatent en Égypte à partir du 25 janvier 2011. Ces manifestations se déroulent peu après la révolution tunisienne. Le 11 février 2011, Hosni Moubarak quitte la capitale égyptienne pour s'installer à Charm el-Cheikh avec sa famille. Omar Souleiman, annonce quelques heures plus tard que Moubarak démissionne de ses fonctions de président de la République.



1929 LA VOLONTÉ DE DÉFENDRE L'ENFANCE



Audrey Hepburn est une actrice anglo-néerlandaise née ce jour. Elle se destinait initialement à la danse avant de rejoindre la scène à la fin des années 40. Avec ses origines anglaise, irlandaise, néerlandaise et belge, elle montre un réel talent pour les langues et parle couramment anglais, néerlandais, français, espagnol et italien. Le succès de la pièce Gigi (1951) sur Broadway lui ouvre les portes du cinéma. Elle est entrée dans l'histoire du cinéma comme l'une de ses plus grandes actrices. Elle eut un engagement important pour des causes humanitaires. Elle fut ambassadrice de l'Unicef entre 1988 et 1992. Dans son action au côté de l'Unicef à partir de 1988 en tant qu'ambassadrice spéciale pour l'Afrique et l'Amérique latine, elle effectue une cinquantaine de voyages d'études au Soudan, au Salvador, au Honduras, au Mexique, au Venezuela, en Équateur, au Bangladesh, au Viêt Nam, en Thaïlande, en Éthiopie, en Érythrée et en Somalie, jusqu'en 1992. À la fin de 1992, Audrey commence à avoir des douleurs à l'estomac. Elle pense tout d'abord qu'il s'agit d'un virus contracté en Afrique, mais les médecins diagnostiquent un cancer du colon. Elle meurt le 20 janvier 1993.

1936 LE CALIFE DE LA TAUROMACHIE

Manuel Benítez Pérez dit « El Cordobés », est né ce jour à Palma del Río (Espagne, C'est un matador espagnol. Manuel Benítez Pérez dit « El Cordobés », né le 4 mai 1936 à Palma del Río (Espagne, province de Cordoue) est un matador espagnol. Son style particulièrement hétérodoxe et spectaculaire soulevait l'enthousiasme sur les gradins. Il est premier de l'escalafón en 1965, 1967, 1970 et 1971, année où il se retire du toreo. Il redescend dans l'arène en 1979, jusqu'en septembre 1981. Lors de sa dernière corrida à Albacete, le dernier touro dédié à El Cordobés tue un spectateur sauté en piste. Le matador sera vivement critiqué pour son manque de réaction. Il reparait pour deux corridas en 2000 et se retire définitivement. En 2002, le Conseil municipal de Cordoue l'a proclamé «Cinquième Calife de Cordoue». Les arènes de Palavas-les-Flots (Hérault) portent son nom.



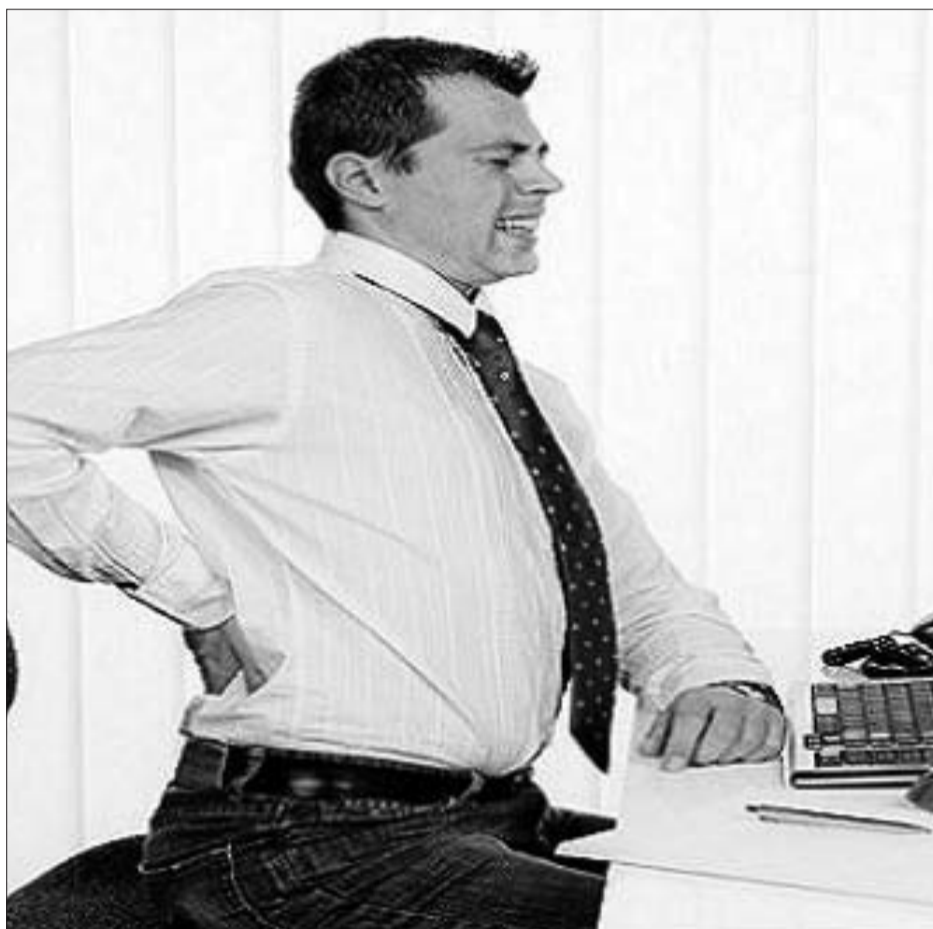
RESTER ASSIS TOUTE LA JOURNÉE

C'est encore pire que ce que l'on pense

Quel est le meilleur exercice pour le corps humain? Vous ne faites pas assez d'exercice. Oui, faire de l'exercice, c'est bon pour nous. Les preuves et les études scientifiques pullulent qui montrent les bienfaits d'une activité physique régulière sur notre corps, notre mental et sur notre capacité à mieux résister au vieillissement et aux maladies. Les autorités médicales recommandent d'avoir au moins 30 minutes d'activité physique modérée par jour comme la marche.

L'exercice physique régulier permet d'améliorer le fonctionnement du système cardiovasculaire, de réduire la pression sanguine et de diminuer dans le sang les niveaux de cholestérol et autres triglycérides. L'exercice abaisse également les risques de diabète et de certains cancers et enfin il permet, dans une certaine mesure, de mieux contrôler son poids.

Tout cela est aujourd'hui une évidence. Mais ce que les chercheurs commencent à soupçonner est que les trente minutes ne sont sans doute pas suffisantes pour contre les effets négatifs de la station assise tout au long de la journée qui est celle du mode de vie de bon nombre d'urbains scotchés



devant leurs écrans d'ordinateurs. L'épidémiologiste Steven Blair, professeur de santé publique à l'Université de Caroline du sud, a passé 40 ans à étudier les liens entre exercice physique et santé. Il explique sur le site de la radio publique américaine NPR: «*Disons que vous marchez 30 minutes cinq jours par semaine et*

disons que vous dormez huit heures par nuit. Et bien cela laisse 15,5 heures par jour. C'est bien plus de position assise que de mouvement pour la plupart d'entre nous.» Steven Blair a mené récemment une étude sur le risque pour les hommes adultes de mourir d'une maladie cardiaque. Il a établi un lien entre le risque cardiaque

et le temps que passaient ces hommes assis, à leurs bureaux, dans leurs voitures, devant leurs écrans de télévision. «*Ceux qui sont assis le plus longtemps ont plus de risques de mourir*», résume brutalement le scientifique.

Plus précisément, les hommes qui ont plus de 23 heures par semaine d'activité sédentaire ont 64% plus de risques de mourir d'une maladie cardiaque que ceux qui ont moins de 11 heures d'activité sédentaire par semaine.

«*Si vous êtes assis, vos muscles ne se contractent pas, à l'exception peut-être de ceux qui servent à taper sur un clavier. Mais les gros muscles, ceux de vos jambes et de votre dos, ne font pas grand chose. Et comme les gros muscles sont quasiment au repos, le métabolisme ralentit*», souligne Steven Blair. Cela a pour conséquence d'augmenter les niveaux de cholestérol, de sucre et de triglycérides dans le sang et de tour de taille et donc les risques de maladies cardiovasculaires et de diabète.

Le docteur Toni Yancey, professeur du Kaiser Permanente Center for Health Equity de l'Université de Californie, recommande de casser les longues périodes de station assise dans la journée. «*Nous ne sommes pas fait structurellement pour rester assis en permanence pendant de longues périodes*», explique Toni Yancey dans un article du New York Times.

Une étude australienne montre que ces mini-breaks dans la station assise, même de seulement une minute de temps à autre, peuvent faire une grande différence. Il suffit simplement de se lever, de marcher un peu, de se secouer.

MALADIES NON TRANSMISSIBLES 36 millions de décès

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a constaté que 36,1 millions de décès étaient la conséquence de maladies non transmissibles (MNT), telles que le cancer ou le diabète.

Selon le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé, relayé par Le Parisien, les maladies non transmissibles (MNT) telles que le cancer, le diabète, les accidents vasculaires cérébraux ou les pneumopathies chroniques sont la cause de quelque 36,1 millions de décès à travers la planète. Dans le détail, les accidents vasculaires cérébraux arrivent en tête avec 17 millions de décès chaque année dans le monde, devant les cancers (7,6 millions de décès), les maladies respiratoires (4,2 millions) et le diabète (1,3 million). Des chiffres dont l'OMS estime qu'ils pourraient considérablement être revus à la baisse.

Ainsi, l'organisation insiste sur la nécessité de s'appuyer sur des campagnes anti-tabac et de promotion de l'activité physique régulière afin de faire baisser ces statistiques. Car l'enjeu est de taille, explique le Docteur Magaret Chan, directrice générale de l'OMS : «*L'augmentation des maladies chroniques non transmissibles représente un énorme défi. Pour certains pays, il n'est pas exagéré de décrire la situation comme une catastrophe imminente, une catastrophe pour la santé, pour la société et surtout pour les économies nationales*». La sonnette d'alarme est tirée...

Du thé pour prévenir les caries

On a tendance à l'oublier mais les caries ne touchent pas que les dents des enfants : elles peuvent aussi survenir à l'âge adulte

Buvez du thé

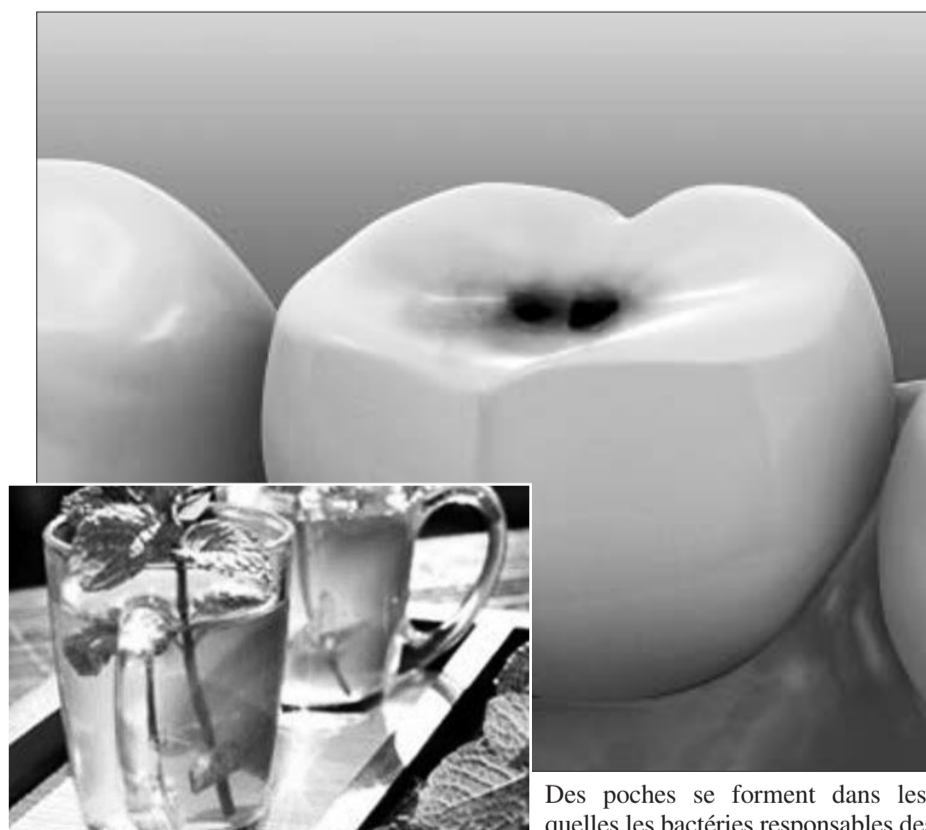
Le thé vert et le thé noir sont excellents pour lutter naturellement contre les caries. La présence d'antioxydants agit efficacement contre la formation de la plaque dentaire et aide à lutter contre les attaques des bactéries. Le thé empêche la plaque d'adhérer à l'émail des dents et donc aux bactéries de s'accrocher. Autre avantage considérable, le thé garantit aussi une haleine fraîche durablement, la prolifération des bactéries étant souvent responsable des mauvaises odeurs.

Haleine chargée : et si ça venait de vos dents ?

La mauvaise haleine est parfois le signe d'un problème dentaire.

Quand tout va bien, nous avons tous tendance à laisser filer les mois sans consulter notre dentiste... Il est en fait recommandé de se rendre à son cabinet au minimum une fois par an. D'une part pour s'assurer que votre dentition est en parfait état - pas de carie mal soignée ni d'infections ou de lésions buccales à l'origine parfois de l'halitose (la mauvaise haleine en langage médical).

D'autre part pour effectuer un détartrage dans les règles de l'art. Pourquoi faut-il éliminer régulièrement ce tartre ? Parce que celui-ci, davantage présent sur la face interne des dents du bas, va favoriser gingivites et parodontites, des inflammations de la gencive et du parodonte qui



peuvent générer des odeurs incommodantes.

Une parodontite, c'est quoi ?

Quand la plaque dentaire n'est pas éliminée par le brossage, elle se transforme en tartre. L'accumulation du tartre peut alors provoquer des gingivites et à terme, une inflammation du parodonte, soit de l'ensemble des tissus qui soutiennent la dent. La gencive se rétracte et la racine de la dent se découvre. La dent se déchausse.

Des poches se forment dans lesquelles les bactéries responsables des mauvaises odeurs prolifèrent.

Soignée rapidement, une parodontite peut guérir grâce à une bonne hygiène buccale. Le recours à la chirurgie ne sera nécessaire qu'à un stade avancé de la maladie. En dehors des visites régulières de contrôle, n'hésitez pas à pousser la porte de votre dentiste en cas d'alerte : une dent qui fait mal, une gencive rouge, enflée, sensible ou qui saigne beaucoup...

Top santé



Cake à la viande hachée



Ingrédients :
300 g de viande hachée
1 oignon
2 œufs
Persil haché
1 verre à thé de lait
4 c. à soupe de chapelure
Sel, poivre, cumin

Préparation :
Dans un saladier mettre la viande hachée, l'oignon haché, les œufs, le persil haché, le lait, la chapelure, mélanger avec les mains jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
Verser la préparation dans un moule à cake, couvrir le dessus du moule de papier aluminium
Faire cuire dans un four pendant 30 mn, vérifier la cuisson à l'aide d'un couteau qui doit ressortir sec.

Gâteau aux biscuits à la cuillère



Ingrédients :
40 biscuits à la cuillère
3 jaunes d'œufs
2 c. à soupe de sucre
2 c. à soupe de maïzena
2 c. à soupe de farine
1 demi-litre de lait
1 boîte d'ananas en tranches
Quelques cerises confites

Préparation :
Mettre les jaunes d'œufs, la farine, le lait, la maïzena dans un robot électrique, mixer tous ces ingrédients jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
Verser ce mélange dans une casserole, faire épaisser à feu vif en remuant avec une spatule en bois.
Poser les biscuits imbibés du jus d'ananas côte à côte au fond d'un moule rectangulaire, recouvrir avec la crème pâtissière et ensuite décorer les extrémités du gâteau avec les biscuits à la cuillère.
Garnir le gâteau avec les tranches d'ananas et les cerises confites.

SOINS AU QUOTIDIEN

Le démaquillage pour garder un joli teint

Avoir une belle peau qui renvoie une jolie lumière naturelle, c'est possible à condition de l'entretenir tous les jours. Il y a bien évidemment le démaquillage quotidien. Mais savez-vous vous démaquiller correctement. Afin de réussir cette séance incontournable voici toutes les astuces de pros pour avoir une belle peau en toutes circonstances.



Le démaquillage
Une étape incontournable pour la santé et la beauté de votre peau. Mais quand vous vous démaquillez les yeux, comment faites-vous ? Vous prenez un coton que vous utilisez pour les deux yeux ? Oui ? Mauvaise réponse ! Quand on se démaquille les yeux, on prend tou-

jours deux cotons distincts, un pour chaque œil. On évite ainsi toute contamination si l'un des deux est malade ou a une petite infection. Pour un démaquillage en douceur, on pose les cotons sur les yeux et on les fait glisser de l'intérieur vers l'extérieur de l'œil.

Démaquillage du visage
L'idéal est d'utiliser ses mains, car même le plus doux des cotons peut être allergisant. Enfin, on termine le démaquilla-

ge par un rinçage à l'eau claire et froide. Ce geste vivifiant va stimuler votre peau et lui donner un vrai coup de fouet. Et surtout, l'eau froide apporte une sensation de propreté et de bien-être indispensable. Pour finir, n'essayez pas votre visage avec une serviette. Ce geste que l'on fait tout naturellement est agressif pour la peau. Pour absorber l'excédent d'eau, munissez-vous de mouchoirs que vous appliquez doucement sur l'ensemble de votre visage.

Le saviez-vous ?

Si vous épongez mal l'eau de votre visage, l'eau restée en surface va appeler celle contenue dans les cellules de votre épiderme, ce qui va entraîner une déshydratation. On sèche donc correctement son visage. Une fois votre peau nettoyée, vous pouvez appliquer votre crème de jour ou de nuit (selon le moment de la journée).

REVÊTEMENTS DE SOL

Pour ou contre la moquette ?

la moquette en rouleau se déploie rapidement et se fixe facilement avec l'adhésif adéquat. Pour des petites surfaces, on trouve également de la moquette en dalles, à l'image de ce qui existe pour les sols vinyles.

La moquette est également conseillée si vous avez des préoccupations liées à l'insonorisation des pièces. De par sa nature, la moquette absorbe les sons et se révèle un allié efficace contre le bruit.

La moquette est également inégalable pour amortir les chocs et peut être choisie pour des raisons de sécurité des enfants ou des personnes âgées. en cas de chute, la moquette absorbera le choc au contraire d'un sol dur.

Les avantages

Elle est la facilité de mise en œuvre. Sur un sol plat et propre,

la moquette reste le principal frein au choix de ce revêtement.

Deux problématiques :

- les taches
- elle retient la poussière et les acariens

La moquette oblige à une utilisation régulière de l'aspirateur pour éviter l'accumulation de poussière. Mais elle ne provoque pas en elle-même plus de poussière, cette poussière serait sans doute en suspension ou déposée ailleurs avec un autre revêtement.

Concernant les taches, il vous faudra être vigilant au moment de l'achat et choisir absolument une moquette ayant été traitée anti-taches.

La moquette n'est donc pas à exclure a priori, et permet toutes les fantaisies.

Les inconvénients

Le problème de la propreté de



Dans le domaine de la décoration, les modes se succèdent, y compris en ce qui concerne les revêtements de sol. La moquette semble plus compliquée et contraignante à nettoyer, et corollaire, a souffert de sa répu-

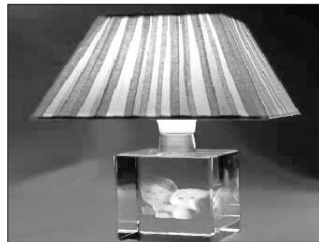
tation de "nid à poussière" ou "nid à acariens". Voici ses avantages et inconvénients

Les avantages

Elle est la facilité de mise en œuvre. Sur un sol plat et propre,

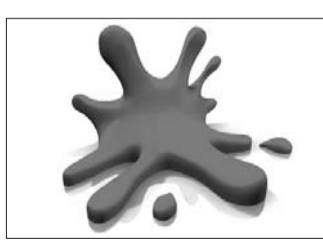
A S T U C E S

Nettoyer un abat-jour en fibres naturelles...



Passez d'abord l'aspirateur pour enlever le plus gros puis, frottez avec une éponge imbibée de lait et laissez sécher. L'abat-jour aura retrouvé sa netteté et aura un air tout neuf.

...une tache de peinture à l'huile sur vêtement



Commencez par utiliser de l'essence térébenthine et si ce n'est pas suffisant, passez à l'éther puis à l'alcool. Lavez ensuite avec de la lessive ou de l'eau savonneuse.

Fixer la couleur d'un jean



Remplissez une bassine d'eau froide et versez la moitié d'un paquet de gros sel. Une fois que le gros sel est dissout, laissez tremper le jean pendant quatre à cinq heures avant de le laver.

Nettoyer une brosse à vêtements



Trempez-la dans un mélange épais d'eau et de son. Bien la frottez avec la main puis rincez-la abondamment et laissez-la sécher. Votre brosse sera comme neuve.

Mots Fléchés N°526

qui sont identifiés musicien pluie	baudouin machine apollinaire	mesure du regard amoureux ses	naturel sous ml	clubs de jeu plante de mélisse	contique	raboteuse ultra romain
vases à potage osmium de saut			vallée de Chaldée coup de bureau		graisse pâte boisson de table	
axe de roue point de saut				premier de série de face	habiles artificier	cachera (au)
désinfectant sanctifiant		certificat de président des études	caisse d'opéra résidu de blutage		arrêts bouquet	
parc des bêtes météorite		diligent en matière de			auxiliaire réseau municipal	placés chez le notaire
possibilité crochet d'acier			machine à calculer calculer calculer	anneaux marins d'éclairage		montre calcul manufacture
voiture à passage	affairé belle interrompue		en bonne santé arc du chêne		assortis (les bois) essence	mot de rebus
ramener au passé rue importance	passant sur mètre			bon vol artique nouveau	drame nécron actif	petits très
galne soustrait			font du bort possibles			
béante poussera		direction de montre animé	voies du sang chaîne bât	partis passant requiem neiges	armes de sportives d'est for	note de fin desert résumé
parle de parle			coups de torche		ruière d'Afrique	

SUDOKU	N°526	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 525
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

		2	4	1	5			7
1								5
		3			2		9	6
								4
		6					7	1
7			6		9			
2	3	4	1	8			5	9
9	7	8	5			3		
5	6							

4	9	2	3	8	7	6	1	5
6	8	5	9	1	4	2	3	7
1	7	3	5	6	2	9	4	8
2	3	9	7	4	5	8	6	1
8	6	4	2	9	1	5	7	3
5	1	7	6	3	8	4	2	9
9	4	8	1	2	3	7	5	6
3	5	6	4	7	9	1	8	2
7	2	1	8	5	6	3	9	4

- C • D • O • R • H • A • E
- CALEMBREDAINES
- F • A • M • I • L • I • A • R • I • S • E • R • A
- FACETIE • ORE • OU
- R • A • S • G • U • E • P • A • R • D • S •
- ID • U • K • A • S • E • S • A • R • I • A
- E • C • R • E • T • E • S • U • N • I • O • N
- MU • E • P • I • T • O • N • S • N •
- S • A • I • O • N • I • S • E • E • S • M
- V • E • R • S • N • A • E • S • P • E • C • E
- P • O • U • S • S • E • R • I • S • S • U
- O • B • E • I • R • S • T • A • G • E • A • L
- I • N • T • I • M • E • R • A • R • B • R • E
- E • S • T • N • A • S • I • L • L • A • R • D •
- S • E • T • O • N • L • I • A • S • A • S
- F • E • R • A • I • A • L • E • S • O • S • T
- X • T • R • A • M • E • R • D • U • R
- O • T • E • E • R • I • A • C • E • R • B • E
- I • R • R • E • M • E • D • I • A • B • L • E • S
- P • L • I • T • E • I • S • E • E • U • S
- E • N • T • E • R • R • A • N • I • T • R • E

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khair
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal
10h30 : Bab El-Maqam
11h15 : Malafet iqtissadiya
12h30 : Sayadou El-Alrase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Wadie
17h00 : Qadha wa qadar
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h30 : biatouna. Emission
19h15 : Aâla El-Khat
Série Humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Chabab El-Tahadi
21h15 : Nafahat Min Reboue
22h45 : Safar Fi El Kalimat
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)



06:05 Les petites crapules
06:10 Les petites crapules
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:40 Victor Sauvage
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 C'est ma Terre
20:31 Météo
20:35 Ligue des champions
20:36 C'est ma Terre

20:40 Météo
20:45 Esprits criminels
21:30 Esprits criminels
22:20 Esprits criminels
22:50 Esprits criminels
23:15 Forgotten
23:40 Forgotten
00:05 Forgotten : Petite princesse
00:25 Forgotten : Petite princesse
00:50 Deadline
01:15 Deadline
01:40 50 mn Inside
02:05 50 mn Inside
02:35 Tous ensemble
03:00 Tous ensemble
03:30 Des parcs et des hommes



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:50 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Chez Maupassant

21:35 Chez Maupassant
22:05 Chez Maupassant
22:35 Ma maison de A à Z
22:40 Face aux Français...
00:40 Dans quelle éta-gère
00:45 Journal de la nuit
00:55 Météo
01:00 CD'aujourd'hui
01:05 Des mots de minuit
02:30 Toute une histoire
03:30 Les chemins de la foi
04:30 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
09:20 Tom et Jerry
10:35 3e séance
10:48 Consomag
10:50 Midi en France : A Vannes
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Vannes
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:05 Nous nous sommes tant aimés : Jacqueline Maillan
16:38 Culture box
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Hors-série
20:36 Santé, sécurité, contrefaçon attention danger !
22:00 Débat
22:25 Une histoire épique

22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:25 Tout le sport
00:30 Couleurs outre-mers
00:55 Espace francophone
01:25 Soir 3



06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:50 Disney Kid Club
09:05 Météo
09:10 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Melrose Place
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Le bonheur au bout du monde
15:40 Le bonheur au bout du monde
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Pékin Express
23:30 Enquête exclusive
00:45 Journal intime d'une call-girl
01:20 Journal intime d'une call-girl
01:45 Météo
01:50 100 % poker
02:50 M6 Music
04:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Rêves de jardins
20:40 Mitterrand et le monde
22:00 1945, quand les Français occupent l'Allemagne
22:55 Le dessous des cartes
23:10 L'homme de Londres
01:25 Kazakhstan
02:40 Tous les habits du monde : Corée du Sud
03:05 Twin Peaks
04:00 Twin Peaks



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz : La filière
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:15 Maigret
17:10 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Les constructeurs de l'extrême
21:30 Les constructeurs de l'extrême
22:30 Les constructeurs de l'extrême
23:30 Langue de bois s'abstenir
00:30 Morandini !
01:40 24h buzz



06:40 Téléachat
09:00 Tcket de la semaine
09:05 Drop In
09:40 Disney Break
09:41 Les sorciers de Waverly Place
10:15 Sonny : Sonny
10:45 South Park
11:10 South Park
11:35 South Park
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:30 Tcket de la semaine
13:35 Des amours de Soeurcières 2
15:15 Génération mannequin
17:00 12 Infos
17:20 The Big Bang Theory
17:50 The Big Bang Theory
18:15 The Big Bang Theory
18:40 Stargate SG-1
19:30 Stargate SG-1
20:35 Commissaire Moulin
22:25 Commissaire Moulin
23:55 Poker : le duel
00:50 Drop'In
01:05 La fuite de Plato

LA SELECTION DU JOUR



Ligue des champions

19h35



FC Barcelone (Espagne)/Real Madrid (Espagne)

Coup d'envoi à 20h45. Possibilité de prolongations et de tirs au but. C'est le choc de ces demi-finales, le célèbre clasico espagnol. Leader incontestable du championnat d'Espagne à l'issue de la 31^e journée, le FC Barcelone, large vainqueur de Chakhtior Donetsk lors des quarts de finale, se mesure à son dauphin madrilène. Vainqueur de la Ligue des champions en 2006 et 2009, le FC Barcelone partira donc avec la faveur des pronostics. Mais, le Real Madrid, qui n'a plus gagné la compétition depuis 2002, a très envie de la prestigieuse couronne européenne.



Santé, sécurité, contrefaçon attention danger !

19h36



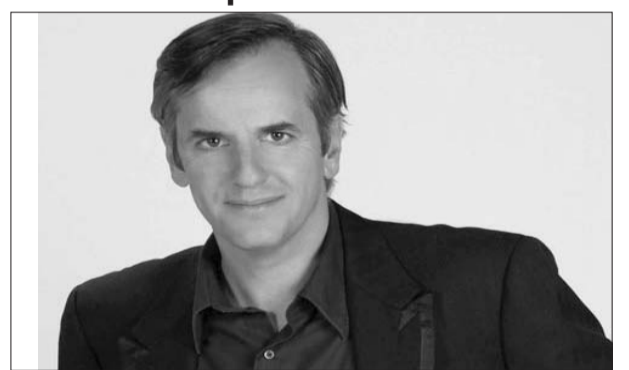
Réalisateur Barbara Conforti.

Chaque jour 400 millions de conteneurs naviguent inlassablement sur les mers du Globe... Ils transportent des marchandises, depuis les usines du monde entier jusqu'au consommateur. Dans ces conteneurs, les produits ne sont pas toujours ceux que l'on croit... cosmétiques, pièces détachées, produits alimentaires, pesticides, médicaments... Aujourd'hui la contrefaçon n'est plus cantonnée aux seuls produits de luxe et à la maroquinerie, mais elle s'attaque à tous les objets du quotidien. Parfois dangereuse pour la santé des consommateurs, souvent inquiétante pour leur sécurité, la contrefaçon est partout.



Enquête exclusive

12h30

Safaris, trafics et kidnappings : voyage au Kenya
Présentateur Bernard de La Villardière.

Une nature à couper le souffle, des lions, des guépards et des rhinocéros qui font rêver petits et grands, le Kenya est parvenu à faire du safari familial une industrie florissante. L'an dernier ce secteur a ainsi attiré plus de 40.000 Français, mais à quel prix ? Pour créer de gigantesques réserves, l'État a parfois exproprié les Masais ou les Endororois, les tribus qui vivaient depuis toujours dans ces territoires. Comment certains parviennent-ils à récupérer leurs terres ? Routes défoncées par les 4x4, animaux apeurés par l'affluence des visiteurs, il y a parfois embouteillage dans la savane.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

RECHERCHE DE VIE EXTRATERRESTRE

OÙ SONT LES MINEURS DU COSMOS ?

Deux astrophysiciens ont proposé récemment, sur le site scientifique *arxiv.org*, une nouvelle approche pour tenter de découvrir l'existence de civilisations extraterrestres : détecter les indices d'exploitation minière dans les astéroïdes entourant d'autres étoiles.

Partant du principe – énoncé par le célèbre radioastronome russe Nikolaï Kardashev – qu'une civilisation extraterrestre, à partir d'un certain stade, devrait impérativement exploiter les ressources minières et énergétiques de son système stellaire, les astrophysiciens Martin Elvis, du Smithsonian Center de Harvard, et Duncan Forgan, de l'Observatoire royal d'Édimbourg, ont évalué quels signaux observables depuis la Terre de tels chantiers cosmiques laisseraient.

Selon eux, une exploitation intense des richesses minières des ceintures d'astéroïdes se traduirait par leur appauvrissement en métaux (fer, platine...), et par une modification de la granulométrie des corps qui les composent. Or, on sait aujourd'hui ana-



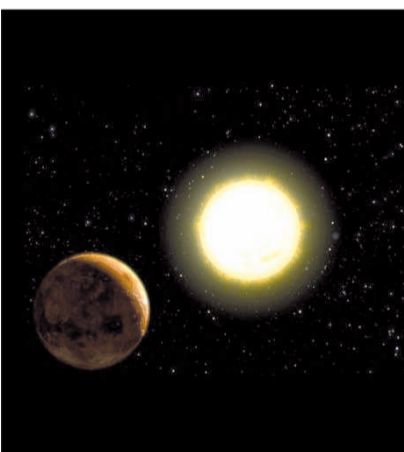
lyser - via des observations dans l'infrarouge, couramment effectuées - la composition chimique et la granulométrie de tels disques de débris... dans le système solaire. Pourquoi pas, bientôt, dans d'autres systèmes d'étoiles ? Les chercheurs concluent

que, si de tels phénomènes peuvent aussi être dus à des causes naturelles, leur présence associée à d'autres signes – tels que des émissions laser – serait un indice sérieux de la présence d'une activité intelligente, ailleurs. *MaxiScience*

Une nouvelle exo-planète détectée

Détectée conjointement par plusieurs télescopes, l'existence d'une 4^e exo-planète près de l'étoile 55 Cancri, à 40 années-lumière de la Terre, a été récemment annoncée par les astronomes.

De masse comparable à celle de Neptune, en orbite proche autour de son soleil (plus proche que Mercure ne l'est de notre Soleil), une nouvelle planète extrasolaire a été recensée à proximité de l'étoile 55 Cancri, située à 40 années-lumière de nous dans la constellation du Cancer. Elle s'ajoute aux 3 exo-planètes - chacune de masse



analogue à Jupiter - déjà connues autour de cet astre.

Comme souvent en astronomie, c'est l'analyse des changements subtils provoqués par le mouvement orbital de la planète sur la vitesse de son étoile-mère qui a permis cette détection. Une analyse faite à partir des données fournies par le télescope Hobby-Eberly au Texas, l'Observatoire Lick en Californie, et le télescope spatial Hubble. Cette découverte confirme que des systèmes planétaires aussi complexes que le nôtre existent ailleurs...

Le lancement des fusées Soyouz se prépare en Guyane



Le nouveau site de lancement des Soyouz situé au Centre spatial de Kourou, en Guyane est maintenant achevé. Le pas de tir a été mis à disposition de la société Arianespace pour le premier lancement d'une fusée russe. La construction de l'Ensemble de lancement Soyouz (ELS) au centre spatial de Kourou, en Guyane, est achevée. Selon l'Agence spatiale européenne (ESA), le premier tir devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre 2011, à la fin de l'été. Le site a été confié à Arianespace qui effectue actuellement une série de tests avec une simulation de lancement afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'engin spatial au sein de ces nouvelles installations. Le 29 avril, un exemplaire de la fusée a été transféré pour un ultime essai avant le lancement. La construction du complexe remonte à février 2007. Durant près de quatre ans, les techniciens ont entamé d'importants travaux d'excavation et de construction de l'infrastructure. Au milieu de l'année 2008, des équipes russes ont investi le site pour assembler la table de lancement, le portique mobile, les systèmes de remplissage en ergols et les bancs d'essais. Les deux premières fusées Soyouz sont arrivées quant à elles en novembre 2009. Elles ont été acheminées depuis la Russie par la mer et ont été assemblées dans le nouveau bâtiment de préparation et d'intégration. Les derniers mois de travaux ont été dédiés à la qualification de l'ELS sous la direction du Cnes, l'agence spatiale française, également maître d'œuvre des travaux de construction avec ses partenaires russes et européens.

Un lancement hautement symbolique

Cette initiative a été engagée en 2003 après un accord franco-russe autorisant le tir de Soyouz au centre spatial de Kourou. Selon Jean-Jacques Dordain, directeur général de l'ESA, le lancement de la fusée Soyouz représente une augmentation "fantastique des capacités d'accès à l'espace" qui peut être perçue comme "une révolution" pour l'Europe. La fusée Soyouz s'est inscrite dans l'histoire après s'être envolée avec le premier homme, Youri Gagarine, le 12 avril 1961. C'est tout près de l'équateur que la fusée sera lancée, bénéficiant d'une meilleure impulsion par rapport à son lancement depuis Baïkonour, au Kazakhstan.

L'Allemagne inaugure sa première ferme éolienne offshore

La chancelière allemande Angela Merkel a inauguré ce lundi le tout premier parc éolien offshore à usage commercial d'Allemagne, selon un photographe de l'AFP. Au total, 50.000 foyers devraient être alimentés en électricité grâce aux éoliennes en mer que l'Allemagne vient d'inaugurer. A 16 kilomètres de la terre ferme, en mer Baltique, le parc Baltic 1 comprend 21 éoliennes de 93 mètres de haut et d'une capacité de 2,3 mégawatts (MW), a indiqué leur fabricant, Siemens, dans un communiqué relayé par l'AFP. Malgré les difficultés d'installation en mer, leur coût très élevé et les incertitudes quant à l'impact sur l'environnement marin, l'Allemagne affiche de grandes ambitions en matière d'éoliennes offshore. En effet, faute de place, l'implantation d'éoliennes terrestres est de plus en plus compliquée. D'ici à 2030, des éoliennes d'une capacité de production totale pouvant aller jusqu'à 25.300 MW doivent être installées au large des côtes du pays, indique l'AFP. Cela représente 400 à 500 fois le parc inauguré par Angela Merkel ce jour.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LA MORPHINE

Invention de **Friedrich Wilhelm Sertürner**

Secteur **Médicaments**

Date **1804**



La morphine tire son nom du dieu grec des rêves, Morphée. La molécule de la morphine a été découverte par Séguin, Courtois et Charles Derosne. Mais Friedrich Sertürner, pharmacien allemand, est le premier à avoir décelé ses vertus pharmaceutiques. La morphine est un opiacé tiré du pavot, tout comme l'héroïne. En 1850, la seringue est découverte permettant ainsi d'injecter en intra-veineuse de la morphine. A partir de ce moment, elle est couramment utilisée en médecine comme traitement contre la douleur. Les infirmiers sur le front ont aussi eu recours à cette molécule afin de rendre les amputations supportables. La morphine est une substance de forte puissance provoquant une forte addiction et des troubles du comportement. Les premiers effets ont été décrits par le corps médical dès 1871. De nombreux soldats revenant du champ de bataille développent une dépendance à la morphine, la morphinomanie. De grands noms de l'Histoire tels que Bismarck et Daudet en sont de gros consommateurs. La morphine est cataloguée comme stupéfiant et est uniquement délivrée par les médecins dans des cas bien précis.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h03	Fadjr : 3h44	Fadjr : 4h28
Dohr : 12h45	Dohr : 12h26	Dohr : 13h03
Asr : 16h32	Asr : 16h14	Asr : 16h47
Maghreb : 19h39	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h53
Icha : 21h14	Icha : 20h56	Icha : 21h25

BOUMERDÈS Deux terroristes éliminés à Keddara

Nous apprenons de sources concordantes que les forces de l'ANP ont réussi à mettre hors d'état de nuire, avant-hier, deux terroristes dans les maquis de Keddara, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Boumerdès. Les deux terroristes, dont un émire de l'ex-GSPC, y ont été éliminés au cours d'une opération de ratissage menée par les soldats de l'ANP dans les maquis avoisinants. L'un des terroristes éliminés, selon les mêmes sources, a été identifié. Il s'agit du dénommé M'Rebah Abdellah, alias En Nourri qui avait rejoint les rangs du GIA dans les années 90 et qui avait rallié par la suite le GSPC au début de la décennie 2000, a-t-on ajouté. Ce terroriste aurait été l'émire de la sériate El Feth. L'autre terroriste neutralisé est en cours d'identification, indique-t-on encore. Ce coup de filet a été rendu possible notamment grâce au pilonnage des maquis avoisinants.

A l'issue de l'opération, les soldats ont récupéré un lot de munitions et deux kalachnikovs. Rappelons que les éléments de l'armée ont neutralisé un autre terroriste au lendemain de l'attentat qui a ciblé des gendarmes, la semaine écoulée, au lieu dit Boumlieh dans la localité de Cap Djenet. Cet attentat avait fait deux morts parmi les gendarmes. **T. O.**

POUR UNE COLLABORATION "CLAIRE" ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

Appel à parachever le cadre juridique

Des experts et des chefs d'entreprise ont plaidé, hier à Alger, pour l'accroissement des accords de partenariat public-privé afin d'augmenter la participation privée dans la fourniture des services publics, mettant l'accent sur la nécessité de parachever le cadre juridique pour une collaboration "très claire" entre les deux secteurs.

Conscients des enjeux des contrats de partenariat public-privé, ces experts et chefs d'entreprise souhaitent voir l'Etat encourager l'utilisation de cette nouvelle forme de partenariat qui reste, à ce stade, "marginale", ont-ils souligné lors d'une table-ronde organisée par le quotidien *El Moudjahid*.

Les partenariats public privé constituent un mode d'organisation qui se développe dans beaucoup de pays afin de permettre aux entreprises privées de participer davantage à l'offre du service public, une forme de partenariat que l'Algérie doit encourager pour réaliser dans les meilleurs délais et conditions les projets de grande envergure qu'elle lancés, a estimé l'expert Abdelmalek Serai.

Pour tenter d'accroître le nombre de ces accords, "il faut créer un nouveau cadre institutionnel qui leur est favorable, effec-



Abdelmalek Serai.

tuer un recensement des capacités des entreprises publiques et privées dans le domaine de la sous-traitance et exhorter les banques à financer les projets de sous-traitance", a préconisé M. Serai.

L'expert pointe du doigt la faiblesse du cadre juridique, au regard de l'expérience de certains pays. "La législation algérienne reste insuffisante pour ce mode contractuel", a-t-il affirmé, relevant l'importance de parachever le cadre juridique pour permettre le développement de ce nouveau type de contrat comme un outil de com-

mande publique. Mahmoud Bentouati, chef d'entreprise, a mis en exergue la nécessité de définir le type de partenariat souhaité entre le secteur public et privé, plaidant pour la promulgation d'une loi qui s'inscrit dans la durée pour permettre la pérennité des investissements.

Djamel-Eddine Chelghoum, P-dg d'une société, a souhaité l'instauration d'un partenariat public-privé qui aura pour but d'optimiser les performances respectives des secteurs public et privé pour réaliser dans les meilleurs délais.

ACCIDENTS DE LA ROUTE DANS LES PAYS ARABES

Plus de 25 milliards de dollars de pertes annuelles

Le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), M. Mohamed Ben Ali Koumane a indiqué que les accidents de la route, dont 80 % sont liés au facteur humain, engendraient annuellement des pertes financières estimées à plus de 25 milliards de dollars.

Dans un communiqué publié, hier, au Caire à l'occasion de la semaine arabe de la circulation, célébrée chaque année du 4 au 10 mai, M. Koumane a souligné qu'en dépit des avancées technologiques enregistrées dans la construction automobile, le

mauvais usage des véhicules demeurait la principale cause des accidents de la route.

Les accidents de la circulation font chaque année un grand nombre de morts et de blessés dans les pays arabes, selon le responsable, qui a rappelé la stratégie arabe sur la sécurité routière adoptée par le CMAI en 2002 dont le suivi de la mise oeuvre de ses clauses avait été confié au bureau arabe de la protection civile et des secours.

Cette stratégie vise à protéger les sociétés arabes des conséquences des accidents de la route et à sensibiliser les citoyens

aux questions relatives à la circulation. Organisée sous le slogan "la route, un droit pour tous", la célébration de la semaine arabe de la circulation a pour objectif de mettre en exergue l'importance de se conformer aux règles de la circulation et de faire preuve de civisme sur la route, a affirmé M. Koumane.

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES ARABES DES AE

La réunion reportée à la mi mai

La Ligue arabe a décidé, hier, le report à la mi mai de la réunion extraordinaire du conseil de l'organisation au niveau des ministres arabes des Affaires étrangères initialement prévue pour demain 5 mai.

Selon un responsable de la Ligue arabe, le report fait suite à une demande officielle du ministre émirati Cheikh Abdallah Ben Zayed, président de la session actuelle du Conseil de coopération du Golfe (CCG), en raison d'engagements de certains ministres arabes des Affaires étrangères, dont la réunion du groupe de contact international sur la Libye prévue demain en Italie.

Les concertations, ajoute la même

source, ont abouti à un report de la réunion en attendant que la nouvelle date soit fixée dans les deux prochains jours.

Les chefs de la diplomatie arabe examineront plusieurs questions liées aux derniers développements en Syrie, en Libye et au Yémen, la position arabe à l'égard de la situation dans la région outre la date du sommet arabe prévu initialement le 11 mai à Baghdad.

La réunion se penchera également sur la désignation du nouveau secrétaire général de l'organisation panarabe en remplacement de Amr Moussa dont le mandat prend fin à la mi mai.

SELON UN RAPPORT DE L'IATA Ralentissement du trafic aérien international

Le transport aérien de passagers a continué de ralentir en mars en raison des répercussions du séisme au Japon et des violences au Moyen-Orient, mais devrait se rétablir au second semestre, a annoncé, hier, l'Association internationale du transport aérien (Iata). La croissance du trafic passager international a ralenti en mars à 3,8%, contre 5,8% en février (chiffre révisé), tandis que le fret aérien a enregistré une progression de 3,7%, après une hausse de 1,8% (chiffre révisé) le mois précédent, a précisé l'Iata dans un communiqué. "Le secteur a perdu deux points de pourcentage de demande en raison du séisme et du tsunami au Japon et des troubles politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", a souligné le directeur de l'Iata, Giovanni Bisignani. Le séisme et le tsunami qui ont frappé le nord-est du Japon le 11 mars dernier ont réduit au niveau mondial de 1% le trafic aérien en mars, a ajouté l'Iata, qui représente 230 compagnies aériennes et 93% du trafic aérien mondial. Au niveau régional, les compagnies aériennes d'Asie-Pacifique ont subi un recul de plus de 2%, ceux d'Amérique du Nord de 1% et en Europe de 0,5%.

Très Libre

